

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1809

3 septembre 2010

SOMMAIRE

Adagio (Luxembourg) Sàrl	86829	HellermannTyton Alpha S.à r.l.	86787
Adi Corporation S.A.	86827	Investitori Associati II S.A.	86827
Altice IV S.A.	86828	ITS BENELUX (IT Solutions Benelux) S.A.	
Altice IV S.A.	86829	86827
Amaris Group S.A.	86830	L'Art du Bain S.à r.l.	86828
B.I.N. Capital S.A.	86830	Latvian Estates S.A.	86830
Biomass Holdings S.à r.l.	86831	Mercurius Finance S.A.	86832
Caulkett (Luxembourg) Sàrl	86831	N.I.C. Building Service S.à r.l.	86828
Cologne Spf S.A.	86786	Nordic Financial Systems, S.à r.l.	86814
Cosmic Holding S.A.	86811	Nordic Financial Systems, S.à r.l.	86815
Cresford Real Estate S.A.	86812	Orlan Invest S.A.	86814
Curio S.A.	86786	Patris S.A.	86814
Darcies S.à r.l.	86812	Portinvest S.A.	86814
Deep Carribean Investments S.A.	86812	Quarry S.A.	86832
Desifaldi S.A.	86812	Rasec International	86815
Dorado Invest S.A.	86813	Rasec International	86811
Drej Holding S.A.	86813	Routing Luxembourg S.A.	86815
Edinem S.A.	86786	Sealed Air Luxembourg S.à r.l.	86816
Edinem S.A.	86786	SGI Ingénierie S.A. Luxembourg	86831
euroscript Delt Luxembourg S.A.	86826	Smart Asset Management (Luxembourg)	
euroscript international S.A.	86825	S.A.	86829
euroscript Luxembourg Gesellschaft mit		Smart Management Group S.A.	86826
beschränkter Haftung	86828	Snobfood Investments S.à r.l.	86816
Finance & Médiation S.A.	86811	Steel Home II S.A.	86816
Footlocker Belgium B.V.B.A. S.P.R.L. -		Steel Home S.A.	86816
Succursale de Luxembourg	86787	Transmideast S.A.	86825
Global Energy Development S.à r.l.	86813	WCAS IX Debt Partners S.à r.l.	86825
Haas TCM of Luxembourg 4 S.à r.l.	86813	WPP Luxembourg S.à r.l.	86817
Health & Safety Systems S.A.	86826		

Curio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 9.208.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010090903/14.

(100101571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Cologne Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 28.546.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2153 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010090928/14.

(100101515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Edinem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 110.038.

Bilan rectificatif remplace celui déposé en date du 27/08/2009 réf L090135195.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010090973/14.

(100101580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Edinem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 110.038.

Bilan rectificatif remplace celui déposé en date du 07/11/2008 réf L080163836.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010090974/14.

(100101581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Footlocker Belgium B.V.B.A. S.P.R.L. - Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-4010 Esch-sur-Alzette, 18, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 39.434.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la Société du 29 janvier 2010 que:

- Messieurs Richard Allen JOHNSON et Thomas Philip MABBETT ont démissionné de leur fonction de gérant au 31 janvier 2010;

- Monsieur Lewis Philip KIMBLE, né le 4 avril 1958 en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à Ir. D.S. Tuijnmanweg 3-5, NL-4131 PN Vianen (Pays-Bas), a été nommé en tant que gérant de la Société, avec effet au 31 janvier 2010, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010;

- Monsieur Roeland Martinus VAN DER HOEVEN, né le 29 mai 1975 à Leiderdorp (Pays-Bas), demeurant à Ir. D.S. Tuijnmanweg 3-5, NL-4131 PN Vianen (Pays-Bas), a été nommé en tant que gérant de la Société, avec effet au 31 janvier 2010, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2010.

Pour FOOT LOCKER BELGIUM B.V.B.A. S.P.R.L.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010090986/22.

(100101589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

HellermannTyton Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 116.359.050,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 113.627.

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the associates of "HellermannTyton Alpha S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 13th January 2006 by deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 828 on 25th April 2006. The articles were last amended on 23rd December 2009 by deed of the undersigned notary published in the Memorial number 734 on 8 April 2010.

The meeting was presided by Me Patrick Santer, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Me Nicolas Widung, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxy holders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all three hundred and sixty thousand (360,000) Class A Shares, forty thousand (40,000) Class B Shares and five hundred and forty thousand (540,000) Class P Preference Shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting was as follows:

(A) Creation of a further class of shares, namely class A-II shares and determination of the rights and obligations thereof as set forth in the amended and restated articles referred to under (C) below;

(B) Increase of the issued share capital by ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050) to one hundred and sixteen million three hundred and fifty nine thousand and fifty Euro (€ 116,359,050) by

the issue of three million seven hundred and fourteen thousand three hundred and sixty two (3,714,362) Class A-II shares for a total subscription price of ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050), subscription to such Class A-II shares by the subscribers as set forth below and payment of the subscription price by contribution in kind of claims of a total aggregate amount of ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050), acknowledgement of a report on the contribution in kind, approval of the valuation of the contribution in kind, waiver of any pre-emption rights (if any).

(C) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company substantially in the form attached to the proxies in order to provide for the capital increase and issue of shares above, the rights and obligations of the Class A-II shares, amend the terms of the class A, class B and class P shares as set forth therein, amend the distribution provisions and the liquidation provisions and such other amendments as reflected in the amended and restated articles; After deliberation the meeting unanimously resolved as follows:

Subscriber	Number of subscribed Class A-II shares	Subscription Price
Doughty Hanson & Co IV Nominees One Limited	1,074,103	26,852,575
Doughty Hanson & Co IV Nominees Two Limited	1,158,213	28,955,325
Doughty Hanson & Co IV Nominees Three Limited	278,941	6,973,525
Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited and	1,000,146	25,003,650
Officers Nominees Limited	202,959	5,073,975
Total	3,714,362	92,859,050

First resolution

The meeting resolved the creation of a further class of shares, namely class A-II shares and to determine the rights and obligations thereof as set forth in the amended and restated articles referred to under the third resolution below.

Second resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital by ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050) to one hundred and sixteen million three hundred and fifty nine thousand and fifty Euro (€ 116,359,050) by the issue of three million seven hundred and fourteen thousand three hundred and sixty two (3,714,362) Class A-II shares for a total subscription price of ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050). Thereupon the subscribers, each represented by Me Patrick Santer, prenamed, pursuant to a proxy dated 17 June 2010 subscribed to the number of Class A-II shares as set forth against its name in the agenda.

The total subscription price of the new Class A-II shares of ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050) is fully paid by the contribution in kind of claims of a total aggregate amount of ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050) held by the subscribers against the Company.

Evidence of the contribution in kind was shown to the undersigned notary.

The meeting acknowledged the report by the board of managers of the Company on the contribution in kind. The conclusion of such report (a copy of which shall be registered together with the present deed) reads as follows: "In view of the above, the Board of Managers believes that the contribution in kind with respect to the three million seven hundred and fourteen thousand three hundred and sixty two (3,714,362) Class A-II shares to be issued is to be valued at ninety-two million eight hundred and fifty-nine thousand and fifty Euros (€ 92,859,050) which is equal to the subscription price of the Class A-II shares to be so issued by the Company".

The meeting resolved to approve the valuation of the contribution in kind and the shareholders other than the subscribers waived of any pre-emption rights they may have (if any). The meeting confirmed the issue of the Class A-II shares.

Third resolution

(D) The meeting then resolved to amend and restate the articles of incorporation of the Company as set forth below taking into account the above resolutions and in particular without limitation the capital increase and issue of shares, the rights and obligations of the Class A-II shares, the amendment of the terms of the class A, class B and class P shares as set forth therein, the amendment of the distribution provisions and the liquidation provisions and such other amendments as reflected in the amended and restated articles:

Amended and Restated articles

Art. 1. Name. Between the initial subscribers and those who become holders of the Shares (parts sociales) thereafter, a limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name HellermannTyton Alpha S.à r.l. (the "Company") is constituted and existing, governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.

Art. 2. Object, Purpose. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its

portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliates), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period. The Company does not come to an end by the death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any Shareholder.

Art. 4. Registered office.

4.1. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation.

4.2. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Directors.

4.3. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

4.4. In the event that the Board of Directors, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company is set at one hundred and sixteen million three hundred and fifty nine thousand and fifty euro (€116,359,050) represented by three hundred and sixty thousand (360,000) Class A Shares, three million seven hundred and fourteen thousand three hundred and sixty two (3,714,362) Class A-II Shares, forty thousand (40,000) Class B Shares and five hundred and forty thousand (540,000) Class P Shares, each Share with a nominal value of twenty five euro (€25) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3. Issues of Class A/B Shares of one Class (or any security or instrument convertible into Class A/B Shares) shall be proposed concurrently with the issue of Class A/B Shares in the other Class in identical proportions, except for the issue of up to forty thousand (40,000) Class B Shares. Issues of Class A/B Shares shall (unless such new Class A/B Shares are to be subscribed to and held by a Trust pursuant to article 13.3) be subject to the pre-emptive subscription rights of existing Shareholders of the Class in which Class A/B Shares are being issued, pro rata to their holdings in such Class of Class A/B Shares. Pre-emptive subscription rights shall be exercisable for a period of not less than 30 days following the proposal to increase the issued share capital. Pre-emptive subscription rights of the existing Shareholders may be waived by a resolution of the General Meeting of Shareholders in the manner required for the amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 6. Board of Directors.

6.1. The Company is managed by a board of directors (the "Board of Directors") appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set out hereafter. The members of the Board of Directors (each a "Director" or a "Board Member") need not be Shareholders. The Board of Directors shall be composed of the number of members determined by the General Meeting of Shareholders by a resolution of Shareholders pursuant to the provisions of articles

6.3. and 6.4. (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon) and in accordance with the provisions of article 15.4.(i) and duly recorded in the minutes of such Meeting elected pursuant to the provisions of this article 6.

6.2. The Board Members are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders pursuant to article 15, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Directors are appointed for an undetermined period. The Directors may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

6.3. The Board of Directors shall always be composed so that up to four (4) Board Members shall be appointed by the General Meeting of Shareholders from a list of candidates proposed by the Class A, the Class A-II and the Class P Shareholders representing a simple majority of the Class A, Class A-II and Class P Shares (such Board Members referred to as "A Directors" or Class A Board Members") and one (1) Board Member shall be appointed by the General Meeting of Shareholders from a list of candidates, proposed by the Class B Shareholders representing a simple majority of the Class B Shares provided that such individual shall be an Employee (such Board Member referred to as "B Directors" or "Class B Board Member").

6.4. The Class A, Class A-II and Class P Shareholders and the Class B Shareholders representing the simple majority of Shares of the Class(es) concerned waive (with respect to Class A, Class A-II and Class P, in part or in full), for such period of time as the relevant Class(es) may determine, the right of the relevant Class(es) to propose candidates for Board elections as provided for herein. In the event the Class A, Class A-II and Class P Shareholders and Class B Shareholders, respectively, representing the simple majority of Shares of the Class(es) concerned decide to terminate such waiver and notify the Company thereof in writing, the Company shall within one (1) month of receipt of such notice proceed to convening of a General Meeting of Shareholders for the election of Board Members as appropriate. In the event the Class B Shareholders do not provide for a list of candidates as provided for in article 6.3. within 10 days after having been requested to do so by the Company, they shall be deemed to have waived the right to nominate candidates. In the event of any such waiver (whether express or deemed) the General Meeting of Shareholders may determine the number of the Board Members accordingly or freely choose such Board Members.

6.5. In the event one or more Shareholders are ERISA Shareholders, each such ERISA Shareholder shall have the right (but not the obligation) to propose for election by the General Meeting of Shareholders to the Board of Directors candidates for the election of a Board Member (each an ERISA Board Member) and the Board shall always be composed to include such ERISA Board Members. Such Shareholders shall further have the right to request the removal by decision of the General Meeting of Shareholders of the Board Member elected from such candidates

Art. 7. Board Proceedings.

7.1. The Board of Directors shall elect a chairman among the A Directors.

7.2. The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the Directors is present or represented at a meeting. In the event such quorum is not reached, the Board shall be reconvened and a second Board meeting be held in which case the Board of Directors can validly deliberate, act and resolve if at least two (2) A Directors and one (1) B Director or three (3) A Directors are present or represented at such meeting.

7.3. Meetings of the Board of Directors shall be called by the chairman of the Board of Directors or any two Board Members with at least seven (7) days prior notice, unless corporate affairs require a shorter notice period or for urgency (down to 12 hours). The convening notice may be waived by the unanimous consent given in writing or by fax, cable, telegram, email or telex of all Directors. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

7.4. Meetings of the Board of Directors may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other). The Board of Directors may further in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions. Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions passed at a Board of Directors' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by mail, courier, electronic mail or telefax.

7.5. Any Board Member may participate in any meeting of the Board of Directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all Board Members taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any Director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another Board Member as his proxy. A Board member may represent more than one of his colleagues.

7.6. Decisions of the Board of Directors shall be taken by the favourable votes of the majority of the Board Members present or represented at the relevant meeting.

7.7. The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman of the Board or the chairman of the meeting or by any two Directors at least one of which needs to be an A Director. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman of the Board or two Directors at least one of which needs to be an A Director.

Art. 8. Board Powers, Binding Signatures.

8.1. The Board of Directors is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting (and/or any class meeting but only as provided for in the Articles of Incorporation, as the case may be) shall be within the competence of the Board of Directors. Vis-à-vis third parties the Board of Director has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or as may be provided herein.

8.2. The Company will be bound by the signature of any two Board Members one of which at least must always be an A Board Member of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Board Members (including by way of representation) at least one of which needs to be always an A Board Member.

Art. 9. Board Indemnification.

9.1. The Directors are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

9.2. Subject to the exceptions and limitations listed in article 9.3. below, every person who is, or has been, a Director or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding in which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of him being or having been such Director or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

9.3. No indemnification shall be provided to any Director or officer:

9.3.1. Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

9.3.2. With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

9.3.3. In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Directors.

9.4. The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Director or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 10. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in or is a manager, director, officer or Employee of such other corporation or entity. Any Director or officer of the Company who serves as manager, director, officer or Employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 11. Transfer of Shares.

11.1. Except as provided for by mandatory provisions of law, any Transfer restrictions set out herein may be waived by a majority of Shareholders representing at least 75% of the share capital of the Company.

11.2. Except as otherwise specifically set out in these Articles of Incorporation, Shares are freely Transferable among the Shareholders. Transfers of Shares to Persons other than the Shareholders (the "non-Shareholders") shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles of Incorporation. Any inscription of a Transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles of Incorporation.

Transfers of Shares inter vivos to non-Shareholders shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75 % (three-quarters) of the share capital of the Company.

11.3. Any Transfer of Class A/B Shares (or rights therein) shall in addition as otherwise set out in the present Articles of Incorporation be subject to the Transferee in each case, in the event a shareholder or like agreement (if any) exists at that time between all or part of the Shareholders and the Company, becoming a party to such agreement as determined by the Company.

Art. 12. Pre-emption Rights on Transfer.

12.1. Except in the case set out in article 12.3 and/or as otherwise provided in the present Articles of Incorporation, no Class A/B Shares shall be Transferred (and for the avoidance of doubt no right or interest in any Class A/B Shares shall be Transferred or (except by the Company) created) unless and until the rights of pre-emption conferred by this article have been exhausted.

12.2. (intentionally left blank)

12.2.1. A Shareholder who intends to Transfer any Class A/B Shares (the "Vendor") shall give to the Company notice in writing (the "Transfer Notice"), offering to Transfer by way of sale the number of Class A/B Shares (or for the avoidance of doubt any interest or right therein) (the "Shares for Sale") and stating the price (the "Sale Price") at which he is prepared to Transfer the Class A/B Shares for Sale.

12.2.2. Receipt of the Transfer Notice by the Company shall constitute the Company as the Vendor's agent for the sale in accordance with the following provisions of this article.

12.2.3. Within seven days of service of the Transfer Notice (the "Relevant Date") the Company shall invite the Class A/B Shareholders at the Relevant Date (other than the Vendor) to apply to be Transferred by way of purchase their Proportionate Entitlement (defined below) of the Class A/B Shares for Sale at the Sale Price. Every such invitation shall be made in writing and shall specify the proportion of the Class A/B Shares for Sale each such Class A/B Shareholder may offer to be Transferred by way of purchase. Each such Class A/B Shareholder may offer to be Transferred by way of purchase such proportion of Class A/B Shares for Sale which as nearly as practicable may equal his proportion of the number of the existing issued Class A/B Shares held by him at the date of the offer (the "Proportionate Entitlement"). Every invitation under this article 12.2.3. shall be accompanied by a form of application for use by such Class A/B Shareholder to indicate if he wants to offer to be Transferred by way of purchase his entire Proportionate Entitlement and also such further proportion of the Class A/B Shares for Sale in excess of his Proportionate Entitlement (the "Excess Entitlement") which he is offering to be Transferred by way of purchase. The Class A/B Shareholders shall be entitled to respond to such invitation within 21 days from the date of its despatch.

12.2.4. At the expiration of such 21 days, the Class A/B Shares for Sale shall if offers have been received from the Existing Shareholders for 100% (or more) of the Shares for Sale be allocated in the following manner:

(i) each Class A/B Shareholder who has accepted his Proportionate Entitlement shall have it allocated to him;

(ii) if any part of the Class A/B Shares for Sale then remains unallocated it shall then be allocated to satisfy the Excess Entitlements and if there is an insufficient number of Class A/B Shares for Sale to satisfy the Excess Entitlements in full it shall be allocated (as nearly as possible) in the proportion that the Class A/B Shares of the Class A/B Shareholders applying for Excess Entitlements bear to each other.

12.2.5. Within seven days of the expiry of the 21 day period in which applications from purchasing Class A/B Shareholders can be made in accordance with this article 12, the Company shall notify the Vendor and all Class A/B Shareholders in writing as to whether or not offers for the Transfer by way of purchase of the entire Class A/B Shares for Sale have been received under this article 12 and allocated accordingly. If the entire Class A/B Shares for Sale shall have been so allocated the notification shall give the details of the offers which have been made and of the allocations made as between Transferee Shareholders under this article 12.2. Each Transferee Shareholder shall be bound subject to offers being received for 100% or more of the Class A/B Shares for Sale by the terms of any application made by him to be Transferred by way of purchase in accordance with this article 12 such proportion of the Class A/B Shares of Sale as is specified therein at the Sale Price. If any Transferee Shareholder shall default in making payment for any Class A/B Shares for Sale which he has agreed to be Transferred by way of purchase, then such Shares for Sale shall be reallocated to satisfy any outstanding Excess Entitlements or if there are none the Vendor shall be entitled to Transfer the entire Class A/B Shares for Sale as provided in article 12.2.7.

12.2.6. If offers shall have been received for the entire Class A/B Shares for Sale and it shall have been allocated under this article 12, the Vendor shall be bound, upon payment of the applicable proportion of the Sale Price, to accept such offers and Transfer the Class A/B Shares for Sale in the proportions allocated pursuant to this article to the relevant Transferee Shareholders. If, after becoming so bound, the Vendor defaults in transferring the Class A/B Shares for Sale, the Company may receive the Transfer money and the Vendor shall be deemed to have appointed the Company his agent to execute a Transfer of Class A/B Shares for Sale to the Transferee Shareholders, and upon execution of such Transfer, the Company shall hold the purchase money on behalf of the Vendor and the receipt of the Company for the purchase money shall be a good discharge to each Transferee Shareholder and the validity of the proceedings shall not be questioned by any Person.

12.2.7. If offers to Transfer by way of purchase the entire Class A/B Shares for Sale are not received from existing Class A/B Shareholders within the 21 days specified in article 12.2.3., then (i) if the Vendor is a Management Vendor who is a Good Leaver (each as defined in article 13) the Company or the Trust (in accordance with article 13) shall, if permitted by and in accordance with the relevant laws, be Transferred by way of purchase the entire Class A/B Shares for Sale at the Sale Price, (ii) in any other case or if the Company or the Trust is unable as a matter of law to be Transferred by way of purchase the entire Class A/B Shares for Sale of a Good Leaver the Vendor may within 90 days of the date on which he receives notification of that fact under this article 12 transfer the entire Class A/B Shares for Sale to any Person or Persons being Persons approved by Class A Shareholders representing 50% of Class A Shares, in a bona fide Transfer by way of sale at a price not less than the Sale Price and on terms no more favourable to the purchaser (after deduction, where appropriate, of any dividend or other distribution to be retained by the Vendor).

12.2.8. Notwithstanding any of the foregoing provisions, no Class A Share may be Transferred by way of acquisition to a holder of Class B Shares (or any right or interest therein) until all offers for such Class A Shares by holders of Class A Shares shall have been accepted, and no Class B Shares (or any right or interest therein) may be Transferred by way

of acquisition to a holder of Class A Shares (except in the event of article 13 or if otherwise approved by a Class B Representative) until all offers for such Class B Shares by holders of Class B Shares shall have been accepted.

12.3. The following are the exceptions to the pre-emption rights set out in article 12.2.:

12.3.1. Any Transfer of Class A/B Shares (or rights or interest therein) by a Shareholder to any Person with the prior consent in writing of Class A Shareholders representing 50% of Class A Shares and in the case of Class B Shares, in addition the approval of the Class B Representative, and, if such Person is not an existing Shareholder, with the approval of the holders of at least 75 per cent of the Shares (in writing or by way of a General Meeting);

12.3.2. Any Transfer of Class A/B Shares by a Class A Shareholder to any of the Affiliates of that Class A Shareholder with the approval of the holders of at least 55 per cent of the Class A Shares.

12.3.3. For the avoidance of doubt, any Transfer of Class A/B Shares by an Class A Shareholder to another Class A Shareholder (or in the case the Class A Shareholder is expressed to hold such Class A/B Shares as a nominee for or on behalf of a Person, to any of the Affiliates of such Person);

12.3.4. A Transfer referred to in article 13 or 14;

12.3.5. Any Transfer of rights in Class A/B Shares (but not Class A/B Shares) to a family trust or family members as may possibly be provided for in a shareholder or like agreement (if any) existing at that time between all or part of the Shareholders and the Company, as determined by the Company.

Provided that if and whenever any Person holding Class A/B Shares (or rights therein) ceases to be an Affiliate, such Person shall be bound to and shall forthwith give a Transfer Notice pursuant to article 12.2. in respect of the Class A/B Shares (or rights) in question. Any Person to whom a Transfer may be made under article 12.3.2, 12.3.3, 12.3.4 and 12.3.5 above shall herein be called a "Permitted Transferee".

Art. 13. Transfers of Class B Shares (or any rights or interest therein).

13.1. Any Employee Holder who ceases for any reason to be Employed by any Group Member without remaining or becoming an Employee of any other Group Member shall, unless otherwise agreed by the Board with the written approval of Class A Shareholders representing 50% of Class A Shares not later than 15 days following the first to occur of the date (if any) on which he gives notice of his interest to resign (or on the date on which he received notice of termination) and the date he ceased to be Employed be bound and shall (unless otherwise so agreed) be deemed to give a Transfer Notice at the amount determined under article 13.4 below in respect of all of the Shares (or any right or interest therein) he holds.

13.2. If at any time any Person (whether or not a holder of Class A/B Shares or rights or interest therein) ceases for whatever reason to be a Director (or in the case of a Group Member other than the Company, a director) or Employee of any Group Member and at any time thereafter becomes the holder of any Class A/B Shares (or rights or interest therein) in the Company by virtue of any rights of interests acquired by him whilst he was such director or employee, he shall thereupon be bound and shall be deemed to give a Transfer Notice in respect of the Class A/B Shares (if any) (or rights or interests therein) he holds in the amount determined under article 13.4. below.

13.3. Subject to article 13.4. below, on receipt by the Company of a Transfer Notice pursuant to article 13.1. or 13.2. above the Company shall be entitled to allocate the Class A/B Shares for Sale (or as the case may be the rights or interest therein) at the price referred to in article 13.4. (i) to a Person or Persons, if any, replacing (directly or indirectly) the relevant departing Employee as an Employee or director of the Company (or of a Group Member) or to an entity which will hold such Class A/B Shares or rights therein as the case may be on trust of a replacement manager or the Employees (the "Trust"); or

13.4. The amount at which any Class A/B Shares (or rights or interest therein) shall be offered under this article 13 shall be:

13.4.1. to the extent permitted by law, in the case of an Employee Holder who dies or retires for reasons of incapacity or retirement at a normal retirement age, or in circumstances where the Board has agreed that such Employee Holder has given full and faithful service to the Group Member and is leaving a Group Member through no fault on his part on the expiration of a period of notice properly given by such Employee Holder, or such Employee Holder has been made redundant by the Group Member as the result of a material reconstruction of a significant part of the business of the Group Member or who is a director or employee of a Group Member at the time such Group Member is sold to a third party or is a person whom the Board, with the prior written approval of Class A Shareholders representing 50% of Class A Shares, has agreed to treat as a good leaver (a "Good Leaver"), the Fair Value thereof or, if higher, the Issue Price (as defined below);

13.4.2. in any other case (a "Bad Leaver") at the following amounts or such higher amount (not being in excess of the Fair Value thereof) as the Board of Directors, with the prior approval of Class A Shareholders representing 50% of Class A Shares has agreed:

(i) if the Transfer Notice is given (or deemed given) on or before the first anniversary of the date hereof the amount paid up on any Class A/B Share (including any premium paid at the date of issue whether or not such sums are paid by the holder of the Shares) (the "Issue Price");

(ii) if the Transfer Notice is given (or deemed given) between the first and second anniversaries of the date hereof, at 25 per cent of the Fair Value thereof on the date the Transfer Notice is given or deemed given or (if higher) the Issue Price;

(iii) if the Transfer Notice is given between the second and third anniversaries hereof, at 50 per cent of the Fair Value thereof on the date the Transfer Notice is given or deemed given or (if higher) the Issue Price;

(iv) if the Transfer Notice is given between the third and fourth anniversaries hereof, at 75 per cent of the Fair Value thereof or (if higher) the Issue Price;

(v) if the Transfer Notice is given on or after the fourth anniversary hereof at the Fair Value thereof on the date the Transfer Notice is given or deemed given or (if higher) the Issue Price.

Art. 14. Purchase offer and Bring Along.

14.1. If the holders of more than 51 per cent of the Class A/B Shares (or any right or interest therein) then in issue wish to sell all their Class A/B Shares and find a bona fide arm's length purchaser which is not an Affiliate of any of such Shareholders and agree terms for the sale to such purchaser of all the Class A/B Shares of all the Class A/B Shareholders in the Company then, on receipt of written notification of such fact, all the other holders of Class A/B Shares (or any right or interest therein) shall be bound to accept any offer from such a purchaser on the same terms as agreed and shall have no rights of pre-emption and all Class A/B Shareholders by purchasing Class A/B Shares or subscribing to Class A/B Shares (directly or indirectly, or any right or interest therein) agree in such case to waive (and effectively waive) all rights of pre-emption or veto in respect of such sale and analogous rights under the Articles of Incorporation or otherwise for the purposes of the acceptance of such sale of Class A/B Shares. In relation to a sale of Shares hereunder, the total aggregate consideration for the Class A/B Shares shall be apportioned as follows: (a) the Class B Percentage of the aggregate consideration to the Class B Shares; and (b) the remainder of the aggregate consideration to the Class A Shares.

14.2. Subject to v, no transfer of any Class A Shares shall be made if it would result in any person (the "Acquiror") alone or with a group of persons acting in concert with the Acquiror (other than the Class A Shareholders on the Restatement Date and their Affiliates) holding more than 15 per cent of the Class A/B Shares in issue, or in Class A Shareholders on the Restatement Date and their Affiliates ceasing to hold 15 per cent or more of the Class A/B Shares in issue (or if in Class A Shareholders on the Restatement Date and their Affiliates hold less than 15 per cent but more than 10 per cent of the Class A/B Shares in issue if such sale reduces their holding) unless the Acquiror shall have made an offer to all holders of Class A/B Shares to acquire such number of each holder's Class A/B Shares as equals the percentage of the Class A/B Shares in issue being acquired by the Acquiror at a price equal to the higher of:

14.2.1. in relation to Class A Shares, the higher of:

14.2.1.1. the price at which such transfer is to be made; or

14.2.1.2. the highest price the Acquiror or persons acting in concert with it has paid for any Class A Shares in the 12 months prior to the date such transfer would otherwise have been made; and

14.2.2. in relation to Class B Shares, the same price per Class A Share determined in accordance with article v, plus an amount reasonably determined by Class A Shareholders representing 50% of Class A Shares having regard to the different rights of Class A Shares and Class B Shares hereunder.

Art. 15. Shareholder Decisions.

15.1. Shareholders' decisions are taken by the General Meeting of Shareholders (or as the case may be a meeting of the Class A, the Class A-II, the Class B or Class P Shareholders, to the extent provided for in the present Articles of Incorporation). However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

15.2. Each Shareholder may take part in General Meetings (or as the case may be, Class Meeting of the Class of Shares he holds) or written resolutions. He has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

15.3. Meetings shall be called by the Board of Directors by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a Meeting the Meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as set out herein for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

15.4. (i) Except as otherwise provided herein, decisions of the General Meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the Shareholders (y) representing

at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

15.5. The present provisions shall apply mutatis mutandis to class meetings, if any.

15.6. In case and for as long as the Company has more than 25 Shareholders, an annual General Meeting shall be held on 30th May at 11:00 A.M. of each year. If such day is not a business day, the Meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 16. Information Shareholders.

16.1. The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company. Shareholders shall further be provided such information as provided for by law.

16.2. In the event one or more of the Shareholders are ERISA Shareholders, such ERISA Shareholders shall have the right to receive upon reasonable written request to the Company copies of all information as such ERISA Shareholder may at any time reasonably request; and each such ERISA Shareholder shall have the right to meet with such management and personnel of the Company and/or the Group as may reasonably be designated by it, upon reasonable notice to the Company.

Art. 17. Accounting Year. The accounting year of the Company begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year. The first accounting year starts on the date of incorporation of the Company and ends on 31st December 2006.

Art. 18. Annual Accounts, Auditor.

18.1. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Directors.

18.2. The operations of the Company shall, if the Company counts more than 25 Shareholders be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the General Meeting of Shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the General Meeting of Shareholders with or without cause. Such statutory auditor shall be replaced by an auditor (réviseur d'entreprises) to the extent provided for by law.

Art. 19. Class P and Class A-II Distribution Rights.

19.1. The Class P Shares shall be entitled to such rights as follows:

19.1.1. For each year where a Class P Share is in issue in the Company, such Class P Share shall entitle the holder thereof to an annual cumulative preferential distribution right equal to the Class P Rate of the Adjusted P Value of such Class P Share of the Company for the relevant year (the "Class P Distribution Rights"). The Class P Distribution Rights not declared or not paid shall accumulate. The Class P Distribution Right arises from day to day and be calculated on the basis of a year of 365 days.

19.1.2. In the event of a repurchase of Class P Shares, each such Class P Share is to be repurchased for an amount equal to any accumulated (and unpaid) Class P Distribution Rights related thereto and the Class P Subscription Value.

19.2. The Class A-II Shares shall be entitled to such rights as follows:

19.2.1. For each year where a Class A-II Share is in issue in the Company, such Class A-II Share shall entitle the holder thereof to an annual cumulative distribution right equal to the Class A-II Rate of the Adjusted A-II Value of such Class A-II Share of the Company for the relevant year (the "Class A-II Distribution Rights"). The Class A-II Distribution Rights not declared or not paid shall accumulate. The Class A-II Distribution Right arises from day to day and be calculated on the basis of a year of 365 days.

19.2.2. In the event of a repurchase of Class A-II Shares, each such Class A-II Share is to be repurchased for an amount equal to any accumulated (and unpaid) Class A-II Distribution Rights related thereto and the Class A-II Subscription Value.

Art. 20. Distributions.

20.1. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders pursuant to the provisions hereof.

20.2. The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood (i) that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward, distributable reserves and available share premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law and (i) that such distribution may only be made in accordance with the provisions hereof.

20.3. The available share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders as provided such distribution may only be made in accordance with the provisions set forth herebelow. The General Meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

20.4. Subject to Articles v and v of these Articles of Incorporation, any distribution of dividends out of net profits, retained earnings or premium (a "Distribution") shall be made as follows:

20.4.1. an amount of one per cent (1%) of the Distributed Amount shall be distributed equally to all Shareholders pro rata to their Shares (the "Pro Rata Dividend Distribution"); then

20.4.2. the Class P Shares shall receive their Class P Distribution Right, less any amount received under the Pro Rata Dividend Distribution (the "Class P Distribution Amount"); then

20.4.3. if the Remaining Amount is greater than zero (0), the Remaining Amount shall be distributed as follows:

20.4.3.1. an amount equal to the Class B Percentage of the Remaining Amount shall be distributed to the holders of Class B Shares, pro rata to their holding of Class B Shares, less any amount received under the Pro Rata Dividend Distribution; and

20.4.3.2. the Class A-II Shares shall receive their Class A-II Distribution Right, less any amount received under the Pro Rata Dividend Distribution; and

20.4.3.3. the Class A Shares shall received their Class A Distribution Right, less any amount received under the Pro Rata Dividend Distribution.

20.5. Subject to Article v of these Articles of Incorporation, no Distribution shall be made unless there is sufficient Remaining Amount for a distribution to made to the holders of Class A Shares under Article v.

20.6. In the event the Class P Distribution Rights have accumulated (and have not been declared or paid) at the time of a distribution made out of available share premium or other available reserves, the accumulated Class P Distribution Rights shall be satisfied in priority.

Art. 21. Dissolution, Liquidation.

21.1. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

21.2. Upon closure of the liquidation of the Company, the surplus assets of the Company will be attributed to the Shareholders (it being understood however that interim surplus payments may be made in accordance with law). Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any result balance (the "Surplus") shall be paid as follows:

21.2.1. an amount of one per cent (1%) of the Surplus shall be distributed equally to all Shareholders pro rata to their Shares (the "Pro Rata Liquidation Distribution"); then

21.2.2. the Class P Liquidation Right shall be distributed to the holders of Class P Shares pro rata to their holding of Class P Shares, less any amount received under the Pro Rata Liquidation Distribution (the "Class P Liquidation Distribution"); then

21.2.3. if the Residual Surplus is greater than zero (0), the Residual Surplus shall be distributed as follows:

21.2.3.1. an amount equal to the Class B Percentage of the Residual Surplus shall be distributed to the holders of Class B Shares, pro rata to their holding of Class B Shares, less any amount received under the Pro Rata Liquidation Distribution; and

21.2.3.2. the Class A-II Liquidation Right shall be distributed to the holders of Class A-II Shares pro rata to their holding of Class A-II Shares, less any amount received under the Pro Rata Liquidation Distribution; and

21.2.3.3. the Class A Shares shall receive their Class A Liquidation Right, less any amount received under the Pro Rata Liquidation Distribution.

Art. 22. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 23. Definitions.

Adjusted A-II Value	Means the Class A-II Subscription Value of a Class A-II Share increased by the amount of the cumulative distribution rights of such Class A-II Share of the previous years which accumulated but have not been paid (provided that such increase shall occur for the first time as at 15 th February 2011 and thereafter as at each 15 th February)
Adjusted P Value	Means the Class P Subscription Value of a Class P Share increased by the amount of the cumulative distribution rights of such Class P Share of the previous years which accumulated but have not been paid (provided that such increase shall occur for the first time as at 14 th February 2006 and thereafter as at each 14 th February)
Affiliate	Means with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly through one or more intermediaries, controls, or is controlled by, or is under common control with, such Person; any collective investment scheme organised by that Person (or an Affiliate thereof) the investments of which are directed by that Person; or any partner, officer, employee of that Person (or Affiliate thereof); and any investment fund organised by that Person for the benefit of its partners, officers

	or employees or their dependents and in relation to Class A, Class A-II or a Class P Shareholder, any person who is a partner in any Class A, Class A-II or Class P Shareholder or an Affiliate of such a Person or any successor trustee or nominee for, or a successor by reorganisation of, a qualified pension trust
Articles of Incorporation Board of Directors or Board	Means the present Articles of Incorporation of the Company Means the board of managers (conseil de gérance) of the Company appointed pursuant to the Articles of Incorporation
Class A Distribution Right	Means the aggregate entitlement of Class A Shares to one hundred per cent (100%) subtract the Class B Percentage (expressed as a percentage) of the Remaining Amount, but deducting the amount of the Class A-II Distribution Right.
Class A Liquidation Right	Means the aggregate entitlement of Class A Shares to one hundred per cent (100%) subtract the Class B Percentage (expressed as a percentage) of the Residual Surplus, but deducting the amount of the Class A-II Liquidation Right.
Class A Shareholders Class A Shares	Means the holders of Class A Shares Means shares of Class A of the Company with such rights and obligations as set forth in the present Articles of Incorporation
Class A/B Shareholder Class A/B Shares	Means a holder of Class A/B Shares Means the Class A and the Class B Shares or any thereof
Class A-II Distribution Rights	Means the entitlement of the Class A-II Shares under article v
Class A-II Liquidation Right	Means the aggregate entitlement of the Class A-II Shares to the Class A-II Subscription Value plus any accumulated but unpaid Class A-II Distribution Right.
Class A-II Rate	Means 3% per annum
Class A-II Shareholders Class A-II Shares	Means the holders of Class A-II Shares Means shares of Class A-II of the Company with such rights and obligations as set forth in the present Articles of Incorporation
Class A-II Subscription Value	Means the subscription price of the relevant Class A-II Shares at the time of subscription being twenty-five euro (€25) per Class A-II Share
Class B Percentage	Means ten per cent (10%).
Class B Representative	Means either of the two Class B Representatives (if any) appointed by the holders of 75% of the issued Class B Shares and the two first Class B Representatives being Stephen Salmon and Tim Jones, provided that if the position of a Class B Representative is vacant for a period of 60 days or more, Class A Shareholders holding 50% of the issued Class A Shares may appoint a Class B Representative
Class B Shareholders	Means the holders of Class B Shares
Class B Shares	Means shares of Class B of the Company with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation
Class P Distribution Rights	Means the entitlement of the Class P Shares under article v
Class P Liquidation Right	Means the aggregate entitlement of the Class P Shares to the Class P Subscription Value plus any accumulated but unpaid Class P Distribution Right.
Class P Rate	Means prior to 1 st January 2010, 15% per annum and after (and including) 1 st January 2010, 0.1% per annum
Class P Shareholders Class P Shares	Means the holders of Class P Shares Means the Class P Shares with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation
Class P Subscription Value	Means the subscription price of the relevant Class P Shares at the time of subscription being thirty six point five eight five (€36.585) per Class P Share
Company	HellermannTyton Alpha S.à.r.l.
Director	Means a manager (gérant) of the Company
Distributed Amount	Means the total amount of dividends (including interim dividends) declared by the general meeting of Shareholders
Employee	Means an employee of any Group Member and "Employed" shall mean in reference to the employment by a Group Member
Employee Holder	Means an employee of any Group Member who is also a holder of Shares in the Company (or any right or interest therein)
ERISA Board Member	Means a Board Member elected among the candidates proposed by one or more ERISA Shareholders

ERISA Shareholder	Means a Shareholder who qualifies under the United States Employee Retirement Income Security Act of 1974 and in whom Doughty Hanson & Co Limited or any of its Affiliates is or has at any time been a partner
Fair Value	Means the amount agreed between Class A Shareholders representing 50% of Class A Shares and the Class B Representatives as the fair value of any Share for the purposes of article 12 and 13 or if not agreed, determined by an internationally recognised entity selected by the Board in accordance with generally accepted international valuation methods on the basis of an arm's length negotiation between a willing buyer and a willing seller with no discount or premium for the fact that such shares represent either a majority or a minority holding
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders of the Company (or written resolution of Shareholders to the extent permitted by law) (regardless of class)
Group	Means the Company and its subsidiary undertakings from time to time and "Group Member" shall have the corresponding meaning
Person	Means any individual or any legal entity of any nature whatsoever
Remaining Amount	Means the Distributed Amount subtract the Pro Rata Dividend Distribution subtract the Class P Distribution Amount.
Residual Surplus	Means the Surplus less the Class P Liquidation Right
Restatement Date	Means the date of the extraordinary general meeting of Shareholders restating the Articles of Incorporation on 15 th February 2006
Sale	Means (a) the sale, transfer, encumbrance, or disposal otherwise of Shares (or any interest or right therein) of the Company to any Person or group (whether in one transaction or a series of transactions) resulting in that person or group alone or together with Persons acting in concert with such Person or group holding the right to exercise 50% or more of the voting rights at any General Meeting of the Company but for the purposes of these Articles none of the Shareholders of the Company at the Restatement Date (and with respect to Class B Shares, for a period of up to 90 days (plus 2 business days) thereafter as determined by the Company) shall be deemed to be acting in concert with one another; or (b) the sale, transfer or disposal (other than from one wholly owned subsidiary to another or from or to the Company to or from the wholly owned subsidiary) of substantially the whole of the undertaking, assets and property of the Group
Shareholders	Means the holders of Shares
Shares	Means all the shares (parts sociales) of the Company regardless of class
Transfer of Shares	Means any transfer of one or more Shares or any direct, indirect or legal or beneficial right or interest therein in any manner whatsoever including by way of a sale, disposal, transfer, pledge, encumbrance of any kind, charge, assignment or otherwise; and to Transfer, Transferring or Transferred, Transferable shall be construed accordingly
Transferee	Means the Person to whom Shares are being Transferred

24. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at EUR 7,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huitième jour du mois de juin.

Par devant nous Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale des associés de «HellermannTyton Alpha S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 13 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des

Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 828 du 25 avril 2006. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 décembre 2009, publié au Mémorial numéro 734 du 8 avril 2010.

L'assemblée a été présidée par M^e Patrick Santer, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg.

A été nommé comme secrétaire et comme scrutateur M^e Nicolas Widung, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que les trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales de la Classe A, que les quarante mille (40.000) Parts Sociales de la Classe B et que les cinq cent quarante mille (540.000) Parts Sociales Préférentielles de Classe P émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était dûment constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour étant le suivant:

(A) Création d'une classe supplémentaire de parts sociales, à savoir les parts sociales de la Classe A-II et détermination des droits et obligations y attachés tels que déterminés dans les statuts modifiés et refondus mentionnés sous le point (C) ci-dessous;

(B) Augmentation du capital social de quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050) à cent seize millions trois cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 116.359.050) par l'émission de trois millions sept cent quatorze mille trois cent soixante-deux (3.714.362) parts sociales de la Classe A-II pour un prix de souscription total de quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050), souscription de telles parts sociales de la Classe A-II par les souscripteurs dans les proportions telles qu'indiquées ci-dessous et paiement du prix de souscription par apport en nature de créances d'une valeur totale de quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050), prise de connaissance d'un rapport sur l'apport en nature, approbation de l'évaluation de l'apport en nature, renonciation à tout droit de préemption (le cas échéant).

Souscripteur	Nombre de parts sociales de la Classe A-II souscrites	Prix de souscription
Doughty Hanson & Co IV Nominees One Limited	1.074.103	26.852.575
Doughty Hanson & Co IV Nominees Two Limited	1.158.213	28.955.325
Doughty Hanson & Co IV Nominees Three Limited	278.941	6.973.525
Doughty Hanson & Co IV Nominees Four Limited and	1.000.146	25.003.650
Officers Nominees Limited	202.959	5.073.975
Total	3.714.362	92.859.050

(C) Modification et refonte des statuts de la Société substantiellement en la forme telle que jointe aux procurations aux fins d'augmenter le capital social et d'émettre les parts sociales figurant ci-dessus, de déterminer les droits et obligations des parts sociales de la Classe A-II, modifier les termes et conditions des parts sociales de la classe A, classe B et classe P tel que figurant dans les statuts, modifier les dispositions relatives aux provisions et à la liquidation et toutes autres modifications telles que figurant dans les statuts modifiés;

Après délibération, l'assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé la création d'une nouvelle classe de parts sociales, à savoir les parts sociales de la classe A-II et la détermination des droits et obligations y afférents tel que figurant dans les statuts modifiés figurant sous la troisième résolution ci-dessous.

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050) à cent seize millions trois cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 116.359.050) par l'émission de trois millions sept cent quatorze mille trois cent soixante-deux (3.714.362) parts sociales de la Classe A-II pour un prix de souscription total de quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050) Euro. Sur ce, les souscripteurs, chacun représenté par M^e Patrick Santer, prénommé, en vertu d'une procuration datée du 17 juin 2010 ont souscrit au nombre de parts sociales de la Classe A-II tel que figurant en face de leur nom dans l'ordre du jour.

Le prix de souscription total des nouvelles parts sociales de quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050) est intégralement payé par l'apport en nature de créances d'une valeur totale de quatre-

vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050) Euro que les souscripteurs ont à l'égard de la Société. Preuve de l'apport en nature a été apporté au notaire instrumentant.

L'assemblée a pris connaissance du rapport établi par le conseil de gérance de la société et portant sur l'apport en nature. La conclusion de ce rapport (une copie duquel sera enregistrée ensemble avec les présents statuts) a la teneur suivante:

«Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance estime que la valeur de l'apport en nature relatif aux trois millions sept cent quatorze mille trois cent soixante deux (3.714.362) parts sociales de la Classe A-II devant être émises est à évaluer à quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-neuf mille cinquante Euros (€ 92.859.050), étant égal au prix de souscription des parts sociales de la Classe All à émettre par la Société».

L'assemblée a décidé d'approuver l'évaluation de l'apport en nature et les associés autres que les souscripteurs renoncent à tout droit de préemption qu'ils peuvent avoir (le cas échéant). L'assemblée confirme l'émission des parts sociales de la Classe A-II.

Troisième résolution

(D) L'assemblée a ensuite décidé de modifier et refondre les statuts de la Société tel que déterminé ci-dessous en prenant en compte les résolutions ci-dessus et en particulier, sans limitation, l'augmentation de capital et l'émission de parts sociales, les droits et obligations des parts sociales de la Classe A-II, la modification des termes et conditions des parts sociales de la classe A, classe B et classe P tel que déterminé dans les présents statuts, la modification des dispositions relatives aux distributions et à la liquidation et toutes autres modifications figurant dans les statuts modifiés et refondus.

«STATUTS MODIFIES ET REFONDUS»

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est créé et existe entre les souscripteurs initiaux et tous ceux qui deviendront détenteurs de Parts Sociales une société à responsabilité limitée sous la dénomination de HellermannTyton Alpha S.à r.l. (la "Société") régie par les présents Statuts et la loi applicable.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ou dans d'autres entités, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, reconnaissances de dettes, titres de créance, de certificats de participation préférentielle au capital et tout autre titre de tout type et l'exercice du droit de propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société pourra également détenir des intérêts dans des sociétés en commandite simple et poursuivre ses activités à travers des succursales établies à Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra emprunter de l'argent de quelque manière que ce soit et procéder à l'émission par voie de placement privé d'obligations et de titres de créances ainsi que d'autres titres ou certificats.

De manière générale, elle pourra prêter assistance (que soit par le biais de prêts, d'avances, de garanties, en se portant caution ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris des associés ou des sociétés affiliées), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Finalement, la Société pourra réaliser toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autres qui sont en relation directe ou indirecte avec tous les domaines afin de faciliter la réalisation de son objet social.

Art. 3. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité de l'un de ses Associés.

Art. 4. Siège social.

4.1. La Société a son siège social à Luxembourg Ville, au Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ses Associés délibérant de la manière prévue pour la modification des Statuts.

4.2. L'adresse du siège social pourra être transférée à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance.

4.3. La Société pourra avoir des bureaux et succursales tant à Luxembourg qu'à l'étranger.

4.4. Au cas où, de l'avis du Conseil de Gérance, des développements politiques, économiques ou sociaux de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et des personnes situées à l'étranger se sont réalisés ou sont imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert de siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et notifiées à toute personne intéressée par le Conseil de Gérance.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à cent seize millions trois cent cinquante-neuf mille cinquante euros (116.359.050 €) représenté par trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales de Classe A, trois millions sept cent

quatorze mille trois cent soixante-deux (3.714.362) Parts Sociales de Classe A-II, quarante mille (40.000) Parts Sociales de Classe B et cinq cent quarante mille (540.000) Parts Sociales de Classe P, chaque Part Sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (€25) et ayant les droits et obligations décrits dans les présents statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision des Associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces Statuts.

5.3. Les émissions de Parts Sociales des Classes A/B d'une Classe (ou tout titre ou instrument convertible en Parts Sociales des Classes A/B) devront être proposées en même temps que l'émission de Parts Sociales de l'autre Classe dans des proportions identiques, sauf pour l'émission d'un maximum de 40.000 Parts Sociales de Classe B. Les émissions de Parts Sociales des Classes A/B seront sujettes (sauf souscription et détention de ces nouvelles Parts Sociales par un Trust et ce en vertu de l'article 13.3) aux droits de souscription préférentielle des Associés existants de la Classe dans laquelle les Parts Sociales des Classes A/B seront émises au prorata de leur détention de Parts Sociales des classes A/B dans la Classe concernée. Les droits de souscription préférentiels pourront être exercés pendant au moins 30 jours après la proposition d'augmentation du capital social émis. Les Associés existants pourront renoncer à leurs droits de souscription préférentielle par une résolution de l'Assemblée Générale des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 6. Conseil de Gérance.

6.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") nommé comme un organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux conditions reprises ci-après. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un "Gérant" ou un "Membre du Conseil") n'ont pas besoin d'être Associés. Le Conseil de Gérance sera composé du nombre de membres déterminé par l'Assemblée Générale des Associés par une décision prise conformément aux dispositions des articles 6.3 et 6.4 (sauf pour les périodes situées entre une ou plusieurs démissions et les nouvelles nominations) et conformément aux dispositions de l'article 15.4.(i) et dûment actées dans le procès-verbal de cette Assemblée, nommés conformément aux dispositions de l'article 6.

6.2. Les Membres du Conseil sont nommés et révoqués par une décision de l'Assemblée Générale des Associés adoptée à la majorité simple conformément à l'article 15 qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats. Si aucune durée n'est prévue, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants pourront être réélus mais pourront aussi être révoqués avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment.

6.3. Le Conseil de Gérance sera toujours composé de sorte que quatre (4) Membres du Conseil soient nommés par l'Assemblée Générale des Associés à partir d'une liste de candidats pour chaque poste de Gérant vacant, proposés par les Associés de Classe A, les Associés de Classe A-II et les Associés de Classe P représentant une majorité simple des Parts Sociales de Classe A, de Classe A-II et de Classe P (ces Membres du Conseil étant désignés comme les "Gérants A" ou "Gérants de Classe A" et de sorte qu'un

(1) Gérant soit nommé par l'Assemblée Générale des Associés à partir d'une liste de candidats, proposés par les Associés de Classe B représentant une majorité simple des Parts Sociales de Classe B, étant entendu que ce Gérant devra être un Employé (ce Gérant étant désigné comme "Gérant B" ou "Gérant de Classe B").

6.4. Les Associés de Classe A, de Classe A-II et de Classe P ainsi que les Associés de Classe B représentant la majorité simple des Parts Sociales des Classes concernées renoncent (totalement ou partiellement, en ce qui concerne les Classe A, Classe A-II et Classe P), à leur droit de proposition de candidat aux élections du Conseil de Gérance, tel que prévu par les présents statuts et ce pour une période déterminée par la ou les Classe(s) concernées. Si les Associés de Classe A, de Classe A-II et de Classe P ainsi que les Associés de Classe B, représentant, respectivement, la majorité simple des Parts Sociales de la ou des Classe(s) concernées décident de mettre fin à cette renonciation et en avertissent la Société par écrit, la Société doit endéans un (1) mois après réception de cette notification convoquer l'Assemblée Générale des Associés afin d'élire, de la façon appropriée, les Membres du Conseil. Si les Associés de Classe B ne fournissent pas la liste des candidats telle que prévue à l'article 6.3 et ce dans les dix (10) jours suivants la demande qui leur a été faite en ce sens par la Société, ils sont considérés comme ayant renoncé au droit de proposer des candidats. En cas de renonciation de ce type (exprès ou implicite) l'Assemblée Générale des Associés détermine le nombre de Membres du Conseil ou choisit librement ces Membres du Conseil.

6.5. Au cas où un ou plusieurs Associés sont des Associés ERISA, chacun de ces Associés ERISA aura le droit (mais non l'obligation) de proposer pour l'élection des Membres du Conseil de Gérance par l'Assemblée Générale des Associés des candidats pour l'élection d'un Membre du Conseil (chacun un Membre du Conseil ERISA) et le Conseil devra toujours être composé de façon à inclure des Membres du Conseil ERISA. Les Associés ERISA auront, de plus, le droit de demander la révocation, par décision de l'Assemblée Générale des Associés, du Membre du Conseil élu à partir de la liste de ces candidats.

Art. 7. Procédures au sein du Conseil de Gérance.

7.1. Le Conseil de Gérance nommera un président parmi les Gérants A.

7.2. Le Conseil de Gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des Gérants sont présents ou représentés à une réunion. Dans le cas où ce quorum n'est pas atteint, la réunion du Conseil devra être reconvoquée et une seconde réunion se tiendra au cours de laquelle le Conseil de Gérance pourra valablement délibérer,

agir et prendre des décisions si au moins deux (2) Gérants A et un (1) Gérant B ou trois (3) Gérants A sont présents ou représentés.

7.3. Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par le président du Conseil de Gérance ou deux Membres du Conseil par avis de convocation donné au moins sept (7) jours avant l'assemblée à moins que les affaires de la Société ne requièrent un préavis plus court ou en cas d'urgence (moins de 12 heures). Il pourra être renoncé à la nécessité de convoquer une assemblée par un accord unanime de tous les Gérants donné par écrit ou par fax, câble, télégramme, email ou télex. Des avis de convocation séparés ne seront pas nécessaires pour les réunions du Conseil de Gérance tenues aux époques et lieux déterminés selon un programme adopté antérieurement par résolution du Conseil de Gérance.

7.4. Les réunions du Conseil de Gérance pourront être tenues physiquement ou, dans toutes les circonstances, par le biais de conférences téléphoniques (ou de moyens de communication similaires permettant à tous les participants de communiquer entre eux). Le Conseil de Gérance pourra, en plus, dans toutes les circonstances, prendre des décisions par voie de résolution écrite adoptée à l'unanimité. Les résolutions approuvées par écrit et signées par tous les Gérants auront le même effet que les résolutions adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance. Dans de tels cas, les résolutions ou décisions devront être prises expressément, quelles soient formulées par écrit ou par voie de résolution circulaire transmise par courrier, courrier électronique ou télécopie.

7.5. Tout Membre du Conseil pourra participer à n'importe quelle réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par moyens de communication similaires permettant à tous les Membres du Conseil prenant part à la réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à la participation en personne. Tout Gérant pourra agir à toute réunion du Conseil de Gérance en nommant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre Membre du Conseil comme son mandataire. Un Membre du Conseil pourra représenter plus d'un de ses collègues.

7.6. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées par un vote favorable de la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion concernée.

7.7. Le procès-verbal des réunions du Conseil de Gérance devra être signé par le président du Conseil ou le président de la réunion ou par deux Gérants dont au moins un Gérant A. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui devront être produits dans des procédures judiciaires ou à toute autre fin devront être signés par le président du Conseil ou deux Gérants dont au moins un Gérant A.

Art. 8. Pouvoirs du Conseil, Signatures engageant la Société.

8.1. Le Conseil de Gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes de disposition et d'administration tombant dans les limites de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale (et/ou à l'assemblée d'une classe, dans la mesure prévue par les Statuts) seront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir pour le compte de la Société dans toutes les circonstances et de faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale ou tel que cela pourra être prévu par les présents Statuts.

8.2. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux Membres du Conseil dont un au moins sera toujours un Gérant A de la Société ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute personne ou des personnes auxquelles ce pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance ou par deux Membres du Conseil (y compris par voie de mandat) l'une au moins des deux personnes devant toujours être un Gérant A.

Art. 9. Indemnités du Conseil.

9.1. Les Gérants ne seront pas personnellement tenus responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs mandats.

9.2. Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'article 9.3. ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un Gérant ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire qui le rend insolvable en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été Gérant ou fondé de pouvoir. Il sera également indemnisé pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus. Les termes "prétention", "action", "poursuite" ou "procédure judiciaire" s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes "responsabilité" et "dépenses" incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants dus par la Société.

9.3. Aucune indemnisation ne sera due à un Gérant ou à un fondé de pouvoir:

9.3.1. En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudance dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

9.3.2. Pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

9.3.3. En cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

9.4. Le droit d'être indemnisé tel que prévu par le présent article appartient à chaque Gérant et n'affectera pas tout autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce compris les Gérants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour compte du fondé de pouvoir ou le Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 10. Conflits. Aucun contrat et aucune transaction entre la Société et toute autre société ou entité ne sera affectée ou viciée par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans ou est administrateur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou entité. Tout Gérant ou fondé de pouvoir de la Société agissant en qualité d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé de toute société ou entité avec laquelle la Société a conclu un contrat ou est autrement en relation d'affaires ne sera, pour la seule raison de cette affiliation avec cette société ou entité, empêchée de prendre part et de voter ou agir de toute manière en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

Art. 11. Transfert de Parts Sociales.

11.1. A l'exception de ce qui est prévu par les dispositions légales impératives, il pourra être renoncé à toute restriction de Transfert prévue par le présent article moyennant décision d'une majorité des Associés représentant au moins 75% du capital social de la Société.

11.2. A moins qu'il en soit spécifiquement disposé autrement dans les présents Statuts, les Parts Sociales seront librement transférables entre les Associés. Les Transferts de Parts Sociales aux Personnes autres que les Associés (les "non-Associés") seront toujours sujets à, et ne seront effectifs et reconnus par la Société que s'ils sont réalisés conformément aux dispositions prévues dans ces Statuts. Un Transfert de Parts Sociales ne pourra être inscrit que s'il a été réalisé conformément aux dispositions prévues par les présents Statuts.

Les Transferts de Parts Sociales inter vivos à des non-Associés seront soumis à l'approbation des Associés représentant au moins 75% (troisquarts) du capital social de la Société.

11.3. Tout Transfert de Parts Sociales des Classes A/B (ou droits afférant) sera, en plus, à moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présents Statuts, sujets à l'adhésion par le Cessionnaire à tout pacte d'associés ou accord du même type existant (le cas échéant) à tout moment entre tout ou partie des Associés et la Société et ce tel que déterminé par la Société.

Art. 12. Droits de préemption sur Transfert.

12.1. A l'exception du cas prévu à l'article 12.3. et/ou à moins qu'il en soit disposé autrement dans les présents Statuts, aucune Part Sociale des Classes A/B ne sera Transférée (et pour éviter tout doute, aucun droit ou intérêt dans une Part Sociale ne sera Transféré ou (à moins que ce ne soit par la Société) créé) à moins que, et jusqu'à ce que les droits de préemption prévus par cet article aient été épuisés.

12.2. (intentionnellement laissé en blanc)

12.2.1. Un Associé qui désire Transférer ses Parts Sociales des Classes A/B (le "Vendeur") devra le notifier par écrit à la Société (la "Notice de Transfert") en offrant de Transférer par voie de vente le nombre de Parts Sociales des Classes A/B (ou, pour éviter tout doute, d'intérêts ou de droits dans ces Parts Sociales des Classes A/B) (les "Parts Sociales à Vendre"). La Notice de Transfert devra mentionner le prix (le "Prix de Vente") auquel il est prêt à transférer ces Parts Sociales des Classes A/B à Vendre.

12.2.2. La réception de la Notice de Transfert par la Société fera de la Société le mandataire du Vendeur pour la vente conformément aux dispositions du présent article.

12.2.3. Dans un délai de sept jours à partir de la notification de la Notice de Transfert (la "Date Applicable"), la Société invitera les Associés des Classes A/B à la Date Applicable (autres que le Vendeur) à demander le Transfert par voie d'achat d'un Droit Proportionnel (tel que défini ci-dessous) des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre au Prix de Vente. Chaque invitation devra être faite par écrit et devra spécifier la proportion des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre que chaque Associé des Classes A/B peut proposer d'acheter. Chaque Associé des Classes A/B peut proposer d'acheter une proportion des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre qui sera autant que possible égale à la proportion des Parts Sociales des Classes A/B existantes émises qu'il détient à la date de l'offre (le "Droit Proportionnel"). Chaque offre, conformément à cet article 12.2.3 devra être accompagné par un document devant être rempli par l'Associé des Classes A/B en indiquant s'il veut acheter son Droit Proportionnel en entier et également la proportion des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre en surplus de son Droit Proportionnel (le "Droit à un Excédant") qu'il offre d'acheter. Les Associés des Classes A/B auront le droit de répondre à cette offre dans un délai de 21 jours à partir de la date de son envoi.

12.2.4. A l'expiration du délai de 21 jours, les Parts Sociales des Classes A/B à Vendre seront allouées de la façon suivante si des offres ont été reçues des Associés Existants pour 100% (ou plus) des Parts Sociales à Vendre:

(i) chaque Associé des Classes A/B qui aura accepté d'acheter son Droit Proportionnel se verra alloué celui-ci;

(ii) si une partie des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre reste ensuite non allouée, elle sera allouée afin de satisfaire les Droits à un Excédant et s'il y a un nombre insuffisant de Parts Sociales des Classes A/B à Vendre pour satisfaire complètement les Droits à un Excédant, elle sera allouée (de manière aussi proche que possible) en se basant sur la proportion des Parts Sociales des Classes A/B des Associés des Classes A/B ayant demandé à acquérir un Droit à un Excédant comparée les unes par rapport aux autres.

12.2.5. Dans un délai de sept jours après l'expiration de la période de 21 jours durant laquelle les demandes des Associés des Classes A/B voulant acquérir des Parts Sociales des Classes A/B devront être faites conformément à l'article 12, la Société devra notifier au Vendeur et à tous les Associés des Classes A/B par écrit si des offres d'acquisition ont été reçues pour l'entièreté des Parts Sociales des Classes A/B conformément à l'article 12 et réparties en conséquence. Si l'ensemble des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre a été alloué, la notification devra contenir les détails des offres qui ont été faites et de la répartition faite entre les Associés Cessionnaires conformément au présent article 12.2. Chaque Associé Cessionnaire sera lié pour autant que des offres aient été reçues pour 100% ou plus des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre par les termes de sa demande d'acquisition quant à la proportion des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre et au Prix de Vente. Si un Associé Cessionnaire est en défaut de payer le prix pour les Parts Sociales des Classes A/B à Vendre qu'il a convenu d'acheter, ces Parts Sociales des Classes A/B à Vendre seront réparties afin de satisfaire à un Droit à un Excédant n'ayant pas été satisfait ou, s'il n'y en a pas, le Vendeur aura le droit de transférer l'entièreté des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre tel que prévu à l'article 12.2.7.

12.2.6. Si des offres ont été reçues pour l'entièreté des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre et si elles ont été réparties conformément à l'article 12, le Vendeur sera obligé, moyennant paiement de la proportion applicable du Prix de Vente, d'accepter ces offres et de Transférer les Parts Sociales des Classes A/B à Vendre dans les proportions déterminées conformément à cet article aux Associés Cessionnaires concernés. Si et après être devenu ainsi lié par ces offres, le Vendeur ne transfère pas les Parts Sociales des Classes A/B à Vendre, la Société pourra recevoir le Prix de Vente et le Vendeur sera censé avoir nommé la Société comme son mandataire pour exécuter le transfert des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre aux Associés Cessionnaires et moyennant l'exécution de ce Transfert, la Société détiendra le Prix de Vente pour le compte du Vendeur et la réception par la Société du Prix de Vente déchargera valablement chacun des Associés Cessionnaires. La validité de cette procédure ne pourra être mise en cause par personne.

12.2.7. Si des offres d'acquisition pour l'entièreté des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre n'ont pas été reçues des Associés des Classes A/B existants dans le délai de 21 jours spécifié à l'article 12.2.3., alors (i) si le Vendeur est un Vendeur qui fait partie du Management et qui est un Bon Sortant (tels que définis à l'article 13), la Société ou le Trust (conformément à l'article 13) devra, si cela est permis par et en conformité avec les lois applicables, acheter toutes les Parts Sociales des Classes A/B à Vendre au Prix de Vente, et (ii) dans tous les autres cas ou si la Société ou le Trust sont incapables en vertu de la loi d'acheter la totalité des Parts Sociales des Classes A/B à Vendre du Bon Sortant, le Vendeur pourra dans un délai de 90 jours à partir de la date à laquelle il reçoit la notification de ce fait conformément au présent article 12, transférer la totalité de ses Parts Sociales des Classes A/B à Vendre à toute Personne ou Personnes moyennant approbation des/ de la Personne(s) concernée(s) par les Associés de Classe A représentant 50% des Parts Sociales de Classe A, de bonne foi à un prix de vente qui ne pourra pas être inférieur au Prix de Vente et à des conditions qui ne pourront pas être plus favorables pour l'acheteur (après déduction, si approprié, des dividendes ou autre distribution devant être retenue par le Vendeur).

12.2.8. Nonobstant toute disposition qui précède, aucune Part Sociale de Classe A ne pourra être Transférée par voie d'acquisition à un détenteur de Parts Sociales de Classe B (ou tout droit ou intérêt dans ces Parts Sociales) jusqu'à ce que toutes les offres pour ces Parts Sociales de Classe A faites par les Associés de Classe A aient été acceptées, et aucune part Sociale de Classe B (ou tout droit ou intérêt dans ces Parts Sociales) ne pourra être Transférée par voie d'acquisition à un Associé de Classe A (sauf dans les cas prévus à l'article 13 ou autres cas approuvés par les Représentants de Classe B) jusqu'à ce que toutes les offres pour ces Parts Sociales de Classe B faites par des Associés de Classe B aient été satisfaites.

12.3. Les exceptions aux droits de préemption prévus à l'article 12.2. sont les suivantes:

12.3.1. Tout Transfert de Parts Sociales des Classes A/B (ou droits ou intérêts afférant) par un Associé à une Personne se faisant avec le consentement préalable par écrit des Associés de Classe A représentant 50% des Parts Sociales de Classe A, et dans le cas de Parts Sociales de Classe B, l'approbation supplémentaire du Représentant de Classe B, et si cette personne n'est pas encore Associé, avec l'approbation des détenteurs d'au moins 75 pour cent des Parts Sociales (par écrit ou donnée lors d'une Assemblée Générale);

12.3.2. Tout Transfert de Parts Sociales des Classes A/B par un Associé de Classe A à l'un de ses Affiliés approuvé par les détenteurs d'au moins 55 pour cent des Parts Sociales de Classe A.

12.3.3. Afin d'éviter tout doute, tout Transfert de Parts Sociales des Classes A/B par un Associé de Classe A à un autre Associé de Classe A (ou dans le cas où un Associé de Classe A détient ces Parts Sociales des Classes A/B en tant que nommée pour le compte et au nom d'une Personne, à tout Affilié de cette Personne); et

12.3.4. Un Transfert de Parts Sociales auquel il est fait référence aux articles 13 ou 14;

12.3.5. Toute cession de droits afférant à des Parts Sociales des Classes A/B (mais pas les Parts Sociales des Classes A/B) à un trust à caractère familial ou à des membres de la famille tel que cela pourrait (le cas échéant) être prévu par un pacte d'associés ou autre contrat de ce type existant à cette époque entre toute ou partie des Associés et la Société, telle que déterminée par la Société.

Pour autant que, et au moment où, une Personne détenant des Parts Sociales des Classes A/B cesse d'être un Affilié, cette Personne sera liée par et devra directement donner une Notice de Transfert conformément à l'article

12.2. en relation avec les Parts Sociales des Classes A/B (ou droits) en question. Toute Personne à qui un Transfert sera effectué conformément aux articles 12.3.2, 12.3.3., 12.3.4. et 12.3.5. ci-dessus sera désignée comme un "Cessionnaire Agréé".

Art. 13. Transferts des Parts Sociales de Classe B (ou des droits et intérêts dans ces Parts Sociales).

13.1. Tout Associé Employé qui cesse pour n'importe quelle raison d'être Employé par un Membre du Groupe en ne restant pas ou en ne devenant pas un Employé d'un autre Membre du Groupe, devra, à moins qu'il n'en soit convenu autrement avec le Conseil moyennant l'accord écrit des Associés de Classe A représentant 50% des Parts Sociales de Classe A, dans un délai maximum de 15 jours suivant la première à arriver entre (le cas échéant) d'une part la date à laquelle il notifie son intention de démissionner ou à la date à laquelle il reçoit la notification de son renvoi) et d'autre part la date à laquelle il cesse d'être Employé, d'être lié par et sera censé donner une Notice de Transfert (sauf accord contraire) pour un montant déterminé en vertu de l'article 13.4 ci-après en relation avec toutes les Parts Sociales (ou tout droit ou intérêt dans ces Parts Sociales) qu'il détient.

13.2. Si à un moment donné, une Personne (qu'elle soit ou non détenteur de Parts Sociales ou de droits ou d'intérêts dans celles-ci) cesse pour n'importe quelle raison d'être un Gérant (ou administrateur dans le cas d'un autre Membre du Groupe) ou un Employé d'un Membre du Groupe, et qu'elle ne devient pas suite à cela détenteur de Parts Sociales des Classes A/B (ou de droits ou d'intérêts dans celles-ci) de la Société en vertu des droits à des intérêts dans des Parts Sociales qu'elle aurait acquis au moment où elle était gérant ou employé, elle sera liée par et sera censé avoir donné une Notice de Transfert en relation avec ses Parts Sociales des Classes A/B (le cas échéant) (ou droits ou intérêts dans ces Parts Sociales) pour un montant à déterminer conformément à l'article 13.4. ci-après.

13.3. Moyennant respect des dispositions de l'article 13.4. ci-dessous, la Société, à la réception d'une Notice de Transfert conformément aux articles

13.1 et 13.2 ci-dessus, aura le droit d'allouer les Parts Sociales des Classes A/B à Vendre (ou le cas échéant les droits ou intérêts afférant) au prix mentionné à l'article 13.4.(i) à une Personne ou des Personnes, le cas échéant, remplaçant directement ou indirectement l'Employé partant et ce en tant qu'Employé ou gérant de la Société (ou d'un Membre du Groupe) ou (ii) à une entité qui détiendra ces Parts Sociales des Classes A/B ou droits afférant le cas échéant en trust pour le gérant remplaçant ou pour les Employés (le «Trust»); ou

13.4. Le montant auquel les Parts Sociales (ou droits ou intérêts dans celles-ci) seront offertes conformément au présent article 13 sera:

13.4.1. dans la mesure permise par la loi, dans le cas où un Associé Employé décède ou part à la retraite en raison d'une incapacité ou à l'âge normal de la retraite, ou dans le cas où le Conseil a convenu qu'un Associé Employé a fourni des bons et loyaux services à un Membre du Groupe et quitte ce Membre du Groupe sans qu'aucune faute ne puisse lui être imputée à l'expiration de la période prévue par la notice donnée à cet Associé Employé, ou si cet Associé Employé a été licencié par un Membre du Groupe en raison d'une restructuration importante d'une part significative des affaires du Membre du Groupe ou qui est administrateur ou employé d'un Membre du Groupe au moment où ce Membre du Groupe est vendu à une tierce partie ou si le Conseil a convenu avec l'accord préalable d'Associés de Classe A représentant 50% des Parts Sociales de Classe A de traiter cette personne comme une personne quittant le Groupe dans de bonnes conditions (un "Bon Quittant"), à la Juste Valeur des Parts Sociales ou au Prix d'Emission (tel que défini ci-dessous) si celui-ci est supérieur;

13.4.2. dans tout autre cas (un "Mauvais Quittant"), aux montants suivants ou un montant plus élevé (n'étant pas supérieur à la Juste Valeur des Parts Sociales) tel que le Conseil de Gérance, avec l'accord préalable des Associés de Classe A représentant 50% des Parts Sociales de Classe A, aura approuvé:

(i) si une Notice de Transfert est donnée (ou est considérée comme donnée) au ou avant le premier anniversaire de la date des présents Statuts, le montant payé pour chacune des Parts Sociales des Classes A/B (incluant toute prime d'émission payée à la date de l'émission que ces sommes aient été payées ou non par le détenteur des Parts Sociales) (le "Prix d'Emission");

(ii) si la Notice de Transfert est donnée (ou est considérée comme donnée) entre le premier et le second anniversaire de la date des présents Statuts, à 25% de la Juste Valeur des Parts Sociales, à la date à laquelle la Notice de Transfert est donnée ou considérée comme donnée, ou au Prix d'Emission (si celui-ci est plus élevé);

(iii) si la Notice de Transfert est donnée entre le second et le troisième anniversaire des présents Statuts, à 50 pour cent de la Juste Valeur des Parts Sociales, à la date à laquelle la Notice de Transfert est donnée ou considérée comme donnée, ou au Prix d'Emission (si celui-ci est plus élevé);

(iv) si la Notice de Transfert est donnée entre le troisième et le quatrième anniversaire des présents Statuts, à 75 pour cent de la Juste Valeur des Parts Sociales, à la date à laquelle la Notice de Transfert est donnée ou considérée comme donnée, ou au Prix d'Emission (si celui-ci est plus élevé);

(v) si la Notice de Transfert est donnée au ou après le quatrième anniversaire des présents Statuts, à la Juste Valeur des Parts Sociales ou au Prix d'Emission (si celui-ci est plus élevé).

Art. 14. Offre d'achat et "Bring Along".

14.1. Si les détenteurs de plus de 51 pour cent des Parts Sociales des Classes A/B (ou de droits ou d'intérêts dans celles-ci) alors en émission désirent vendre la totalité de leurs Parts Sociales des Classes A/B et trouvent un acquéreur de bonne foi qui n'est pas un Affilié d'un de ces Associés et qu'ils conviennent des conditions de vente avec cet acquéreur pour toutes les Parts Sociales des Classes A/B de tous les Associés des Classes A/B de la Société, tous les autres détenteurs de Parts Sociales des Classes A/B (ou de droits ou d'intérêts dans celles-ci), à la réception de la notification de ce fait, seront obligés d'accepter l'offre de cet acquéreur aux mêmes conditions que celles convenues et n'auront aucun droit de préemption. Tous les Associés des Classes A/B, en acquérant des Parts Sociales des Classes A/B ou en souscrivant aux Parts Sociales des Classes A/B (directement ou indirectement, ou à des droits ou intérêts dans celles-ci) acceptent de renoncer dans ce cas et (et renoncent effectivement) à tous leurs droits de préemption ou de veto en relation avec une telle vente ou à tout droit analogue tel que prévu par les Statuts ou autrement en relation avec l'acceptation d'une telle vente des Parts Sociales des Classes A/B en relation avec la vente de Parts Sociales en vertu des présentes, la contrepartie totale pour les Parts sociales des Classes A/B sera la suivante: (a) le Pourcentage de Classe B de la contrepartie totale aux Parts Sociales de Classe B; et (b) le restant de la contrepartie totale aux Parts Sociales de Classe A.

14.2. Sous réserve de l'article 14.1, aucun transfert de Parts Sociales des Classes A/B ne sera fait s'il en résulte qu'une personne ("Acquéreur") seule ou avec un groupe de Personnes agissant de concert avec l'Acquéreur (autres que des Associés de Classe A à la Date de Refonte ou leurs Affiliés) détiendront plus de 15 pour cent des Parts Sociales des Classes A/B alors en émission ou que les Associés de Classe A à la Date de Refonte ou leurs Affiliés cessent de détenir 15 pour cent ou plus des Parts Sociales des Classes A/B en émission (ou si les Associés de Classe A à la Date de Refonte ou leurs Affiliés détiennent moins de 15 pour cent, mais plus de 10 pour cent des Parts Sociales des Classes A/B en émission si cette vente réduit leurs participations) à moins que l'Acquéreur n'ait fait une offre à tous les détenteurs de Parts Sociales des Classes A/B d'acquérir tel nombre de Parts Sociales des Classes A/B équivalent au pourcentage de Parts Sociales des Classes A/B émises et étant acquises par l'Acquéreur à un prix égal au montant le plus élevé entre:

14.2.1. en relation avec les Parts Sociales de Classe A, le montant le plus élevé entre:

14.2.1.1. le prix auquel un tel transfert doit être réalisé; ou

14.2.1.2. le prix le plus élevé que l'Acquéreur ou des personnes agissant de concert avec lui ont payé pour les Parts Sociales de Classe A dans les 12 mois précédents la date à laquelle un tel transfert aurait autrement été réalisé; et

14.2.2. en relation avec les Parts Sociales de Classe B, le même prix par Part Sociale de Classe A déterminé conformément à l'article 14.2.1, augmenté d'un montant raisonnablement déterminé par des Associés de Classe A représentant 50% des Parts Sociales de Classe A ayant égard aux différents droits des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales de Classe B en vertu des présents statuts.

Art. 15. Décisions des Associés.

15.1. Les décisions des Associés seront prises par l'Assemblée Générale des Associés (ou le cas échéant, par l'assemblée des Associés de Classe A, de Classe A-II, de Classe B ou de Classe P, dans les limites prévues par les présents Statuts). Toutefois, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoirement requise aussi longtemps que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq et dans un tel cas, les décisions des Associés peuvent valablement être prises par écrit. Toute assemblée des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute décision valable prise par écrit (le cas échéant) représentera l'ensemble des Associés de la Société.

15.2. Chaque Associé pourra prendre part aux Assemblées Générales (ou, le cas échéant, aux Assemblées de Classe dont il détient des Parts Sociales) ou aux décisions écrites. Il aura un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient et pourra valablement agir aux assemblées des Associés par l'intermédiaire d'un mandataire.

15.3. Les Assemblées seront convoquées par le Conseil de Gérance moyennant un avis de convocation adressé par lettre recommandée aux Associés à leur adresse apparaissant dans le registre des Associés détenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'Assemblée. Si l'entière du capital social de la Société est représenté à une Assemblée, l'Assemblée pourra valablement se tenir sans avis de convocation. Dans le cas des décisions prises par écrit, le texte de ces décisions sera envoyé aux Associés à leur adresse mentionnée dans le registre des Associés détenu par la Société au moins 8 jours avant la date effective proposée pour ces résolutions. Ces résolutions deviendront effectives moyennant l'accord de la majorité tel que prévu dans ces Statuts pour les décisions collectives (ou en respectant les conditions de majorité à la date prévue dans les présents Statuts). Les décisions écrites à l'unanimité pourront être passées à tout moment sans délai de préavis.

15.4. (i) A moins que ce soit prévu autrement dans les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les Associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des

votants, nonobstant la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des Associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

15.5. Les présentes dispositions s'appliquent mutatis mutandis (le cas échéant) aux assemblées des associés d'une classe de parts sociales.

15.6. Dans le cas, et aussi longtemps que, la Société compte au moins 25 Associés, une Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année, le 30 mai à 11.00 heures du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'Assemblée se tiendra le jour ouvrable qui suivra immédiatement cette date.

Art. 16. Informations des Associés.

16.1. Les rapports financiers sont à la disposition des Associés au siège social de la Société. La Société fournira en plus aux Associés toutes les informations telles que requises par la loi.

16.2. Dans le cas où un ou plusieurs Associés sont des Associés ERISA, ces Associés ERISA auront le droit de recevoir moyennant une demande écrite raisonnable formulée à la Société, copie de toutes les informations que ces Associés pourraient raisonnablement demander à tout moment; et chaque Associé ERISA aura le droit de rencontrer les personnes chargées de l'administration et le personnel de la Société et/ou du Groupe qu'il aura raisonnablement désigné, moyennant une demande raisonnable faite à la Société.

Art. 17. Année comptable. L'année comptable de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année. La première année sociale commence à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2006.

Art. 18. Comptes annuels, Commissaire aux comptes.

18.1. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes annuels de la Société seront préparés par le Conseil de Gérance.

18.2. Les opérations de la Société devront, si la Société compte plus de 25 Associés, être soumises au contrôle d'un commissaire aux comptes. Dans un tel cas, le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Ce commissaire aux comptes pourra être révoqué à tout moment par l'Assemblée Générale des Associés avec ou sans cause. Ce commissaire aux comptes est remplacé par un réviseur d'entreprises sous réserve des limites prévues par la loi.

Art. 19. Droits de Distribution des Parts Sociales de Classe P et de Classe A-II.

19.1. Les Parts sociales de Classe P porteront les droits suivants:

19.1.1. Pour chaque année où une Part Sociale de Classe P est en circulation dans la Société, cette Part Sociale de Classe P donne à son détenteur un droit de distribution annuel préférentiel et cumulatif égal au Taux de Classe P de la Valeur Ajustée P de telle Part Sociale de Classe P de la Société pour l'année donnée (les «Droits de Distribution de Classe P»). Le Dividende de Classe P non payé s'accumule. Le Droit Préférentiel de Distribution des Classe P naît jour après jour et est calculé sur la base de 365 jours.

19.1.2. Dans le cas d'un rachat de Parts Sociales de Classe P, chacune de ces Parts Sociales doit être rachetée pour un montant égal à tout Droit de Distribution de Classe P en relation avec celle-ci et la Valeur de Souscription de Classe P.

19.2. Les Parts Sociales de Classe A-II portent les droits suivants:

19.2.1. Pour chaque année pendant laquelle une Part Sociale de Classe A-II est émise, une telle Part Sociale de Classe A-II donnera à son détenteur un droit de distribution annuel égal au Taux de Classe A-II de la Valeur Ajustée de Classe A-II de telle Part Sociale de Classe A-II de la Société pour l'année en question (les «Droits de Distribution de Classe A-II»). Les Droits de Distribution de Classe A-II qui ne sont pas déclarés ou payés s'accumuleront. Le Droit de Distribution de Classe A-II naît de jour en jour et se calcule sur la base d'une année de 365 jours.

19.2.2. Dans le cas d'un rachat de Parts Sociales de Classe A-II, chacune de ces Parts Sociales de Classe A-II faisant l'objet du rachat sera rachetée pour un montant égal à tout Droit de Distribution de Classe A-II accumulé (mais impayé) en relation avec celle-ci et à la Valeur de Souscription de Classe A-II.

Art. 20. Distributions.

20.1. Cinq pour cent (5%) du bénéfice net sera placé sur un compte de réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le compte de réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. Le solde peut être distribué aux Associés sur décision de l'Assemblée Générale des Associés en vertu des dispositions des présents statuts.

20.2. Les Associés pourront décider de payer des dividendes intérimaires sur base d'un arrêté de compte préparé par le Conseil de Gérance, prouvant (i) que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra pas excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des profits reportés et des réserves distribuables et de la prime d'émission disponible, mais diminué des pertes reportées et des sommes devant être allouées à la réserve établie par la loi et (ii) que cette distribution ne peut être faite qu'en accord avec les présents statuts

20.3. Le compte de prime d'émission disponible pourra être distribué aux Associés moyennant décision de l'Assemblée Générale des Associés et seulement en accord avec les dispositions ci-dessous. L'Assemblée Générale des Associés pourra décider d'allouer tout montant du compte de réserve prime d'émission au compte de réserve légale.

20.4. Sous réserve des articles 20.5 et 20.6 des présents statuts, toute distribution de dividendes issue des profits nets, des réserves ou de prime d'émission (une «Distribution» doit être faite de la façon suivante:

20.4.1. un montant d'un pour cent (1%) du Montant Distribué est distribué de façon égale à tout les Associés proportionnellement à leur nombre de Parts Sociales, (la «Distribution de Dividende Proportionnelle»); ensuite

20.4.2. les Parts Sociales de Classe P reçoivent leur Droit de Distribution de Classe P diminué de tout montant reçu en vertu de la Distribution de Dividende Proportionnelle (le «Montant de Distribution de Classe P») ensuite

20.4.3. si le Montant Restant est supérieur à zéro (0), le Montant Restant sera distribué de la manière suivante:

20.4.3.1. un montant égal au Pourcentage de Classe B du Montant Restant sera distribué aux détenteurs de Parts Sociales de Classe B, proportionnellement à leur détention de Parts Sociales de Classe B, diminué de tout montant reçu en vertu de la Distribution de Dividende Proportionnelle.

20.4.3.2. les Parts Sociales de Classe A-II recevront leur Droit aux Dividendes de Classe A-II, diminué de tout montant reçu en vertu de la Distribution de Dividende Proportionnelle; et

20.4.3.3. les Parts Sociales de Classe A recevront leur Droit de Distribution de Classe A moins tout montant reçu en vertu de la Distribution de Dividende Proportionnelle.

20.5. Sous réserve de l'article 20.6 des présents statuts, aucune Distribution ne sera faite à moins qu'il y ait un Montant Restant suffisant pour une distribution à faire aux détenteurs de parts sociales de Classe A en vertu de l'article 20.4.3.3.

20.6. Si les Droits de Distribution de Classe P se sont accumulés (et n'ont pas été déclarés ou payés) au moment de la distribution faite des primes d'émission disponibles ou des réserves disponibles, les Droits Préférentiels de Distribution de Classe P sont payés en priorité.

Art. 21. Dissolution, Liquidation.

21.1. Dans l'hypothèse où la Société serait dissoute, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui pourront, mais ne devront pas être Associés et qui seront nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui spécifiera leurs pouvoirs et rémunérations.

21.2. A la clôture de la liquidation de la Société, les avoirs qui resteront après paiement du passif seront distribués aux Associés (étant entendu toutefois que des paiements supplémentaires intérimaires peuvent être réalisés conformément aux lois en vigueur). Une fois toutes les dettes, charges et frais de liquidation payés, tout solde restant est payé de la manière suivante:

21.2.1. un montant d'un pour cent (1%) du Surplus sera distribué de manière égale à tous les Associés proportionnellement au nombre de Parts Sociales détenues par eux (la «Distribution Proportionnelle de Liquidation»); ensuite

21.2.2. le Droit de Liquidation de Classe P sera distribué aux détenteurs de Parts Sociales de Classe P proportionnellement au nombre de Parts Sociales de Classe P détenues par eux, diminué de tout montant reçu en vertu de la Distribution de Liquidation Proportionnelle (la «Distribution de Liquidation de Classe P»); et ensuite

21.2.3. si le Surplus Résiduel est supérieur à zéro (0), le Surplus Résiduel sera distribué de la manière suivante:

21.2.3.1. un montant égal au Pourcentage de Classe B du Surplus Résiduel sera distribué aux détenteurs de Parts Sociales de Classe B, proportionnellement à leur détention de Parts Sociales de Classe B, moins tout montant reçu en vertu de la Distribution Proportionnelle de Liquidation; et

21.2.3.2. le Droit de Liquidation de Classe A-II sera distribué aux détenteurs de Parts Sociales de Classe A-II proportionnellement à leur détention de Parts Sociales de Classe A-II, diminué de tout montant reçu en vertu de la Distribution de Liquidation Proportionnelle.

21.2.3.3. les Parts Sociales de Classe A recevront leur Droit de Liquidation de Classe A, moins tout montant reçu en vertu de la Distribution de Liquidation Proportionnelle.

Art. 22. Associé unique. Si, et aussi longtemps qu'un Associé détiendra toutes les Parts Sociales de la Société, la Société existera comme une société unipersonnelle conformément à l'article 179(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi seront applicables.

Art. 23. Définitions.

Affilié

Signifie en relation avec une Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement à travers une ou plusieurs intermédiaires, contrôle, ou qui est contrôlé par, ou qui est sous le contrôle commun avec, une telle Personne; toute structure d'investissement collective organisée par cette Personne (ou un Affilié de celle-ci) dont les investissements sont déterminés par cette Personne, ou un associé, fondé de pouvoir, employé de cette Personne (ou d'un des Affiliés de celle-ci); et tout fonds d'investissement organisé par cette personne pour le bénéfice de ces associés, fondés de pouvoir ou employés ou de leurs personnes à charge et en relation avec

	un Associé de Classe A, de Classe A-II ou un Associé de Classe P, toute personne que est un associé d'un des Associés de Classe A, de Classe A-II ou un Associé de Classe P ou un Affilié d'une telle Personne ou successeur ou un fiduciaire ou un nominee pour, ou le successeur dans le cadre d'une organisation de, trust de pension
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Associés de la Société (ou des résolutions écrites des Associés dans les limites prévues par la loi) (sans avoir égard aux classes)
Associé Employé	Signifie un employé d'un Membre du Groupe qui détient également des Parts Sociales dans la Société (ou des droits ou intérêts dans celles-ci)
Associé ERISA	Signifie un Associé qui est reconnu comme tel en vertu du «United States Employee Retirement Income Security Act» de 1974 et dont Doughty Hanson & Co. Limited ou ses Affiliés est ou a été membre ou partenaire
Associés	Signifie les détenteurs de Parts Sociales
Associés de Classe A	Signifie les détenteurs de Parts Sociales de Classe A
Associé des Classes A/B	Signifie le détenteur de Parts Sociales des Classes A/B
Associés de Classe A-II	Signifie les détenteurs de Parts Sociales de Classe A-II
Associés de Classe B	Signifie les détenteurs de Parts Sociales de Classe B
Associés de Classe P	Signifie les détenteurs de Parts Sociales de Classe P
Cessionnaire	Signifie la Personne à laquelle les Parts Sociales ont été Transférées
Conseil de Gérance ou Conseil	Signifie le conseil de gérance de la Société nommé conformément aux Statuts
Date de Refonte	Signifie la date de l'assemblée générale extraordinaire des Associés décidant de la refonte des Statuts le 15 février 2006
Droit de Distribution	Signifie les droits totaux des Parts Sociales de Classe A à cent pour cent (100%) soustrait du Pourcentage de Classe B (exprimé en tant que pourcentage) du Montant Restant, mais déduit du montant du Droit de Distribution de Classe A II.
de Classe A	
Droits de Distribution de Classe A-II	Signifie les droits des Parts Sociales A-II tels que figurant à l'article 19.2
Droit de Distribution de Classe P	Signifie le droit des parts sociales de la Classe P tel que figurant à l'article 19.1
Droit de Liquidation de Classe A	Signifie les droits totaux des Parts sociales de Classe A à cent pour cent (100%) soustrait du Pourcentage de Classe B (exprimé en tant que pourcentage) du Surplus Résiduel, mais déduit du montant du Droit de Liquidation de Classe AII.
Droit de Liquidation de Classe A-II	Signifie les droits totaux des Parts Sociales de Classe A-II à la Valeur de Souscription de la Classe A-II augmenté de tout Droit de Distribution de Classe A-II accumulé mais impayé
Droit de Liquidation de Classe P	Signifie les droits totaux des Parts Sociales de la Classe P à la Valeur de Souscription de la Classe P augmenté de tout Droit de Distribution de Classe P accumulé mais impayé
Employé	Signifie un employé d'un Membre du Groupe et "Employé(e)", doit se comprendre comme une référence à une relation de travail établie avec un Membre du Groupe
Gérant	Signifie un gérant de la Société
Groupe	Signifie la Société et ses filiales de temps en temps et un "Membre du Groupe" aura la signification correspondante
Juste Valeur	Signifie le montant convenu entre les Associés A représentant 50% des Parts Sociales de Classe A et les Représentants de Classe B comme étant la juste valeur d'une Part Sociale pour les besoins de l'article 12 et 13 ou si cette valeur n'a pas été convenue, la valeur déterminée par une entité reconnue internationalement, sélectionnée par le Conseil conformément aux méthodes d'évaluation internationalement reconnues sur la base d'une négociation de bonne foi entre une personne désirant acheter les parts sociales et une personne désirant vendre les parts sociales sans aucune remise ou prime pour le fait que ces parts sociales représentent une participation majoritaire ou minoritaire dans la société
Membre du Conseil ERISA	Signifie un Membre du Conseil nommé entre les candidats proposés par un ou plusieurs Associés ERISA
Montant Distribué	Signifie le montant total de dividendes (dividendes intérimaires inclus) déclaré par l'assemblée générale des Associés.
Montant Restant	Signifie le Montant Distribué diminué de la Distribution de Dividende Proportionnelle diminuée du Montant de Distribution de Classe P
Parts Sociales	Signifie toutes les parts sociales de la Société quel que soit leur classe

Partis Sociales de Classe A	Signifie les parts sociales de Classe A de la Société avec les droits et obligations tels que déterminés par les présents Statuts
Partis Sociales de Classe A-II	Signifie les parts sociales de Classe A-II de la Société et portant les droits et obligations tel que figurant aux présents Statuts
Partis Sociales des Classes A/B	Signifie les Parts Sociales des Classe A ou B ou l'une d'entre elles
Partis Sociales de Classe B	Signifie les parts sociales de Classe B de la Société avec les droits et obligations tels que déterminés par les présents Statuts
Partis Sociales de Classe P	Signifie les Parts Sociales de Classe P portant les droits et obligations tel que figurant dans les présents statuts
Personne	Signifie une personne physique ou une entité juridique de n'importe quelle nature
Pourcentage de Classe B	Signifie dix pour cent (10%)
Représentant de Classe B	Signifie (le cas échéant) l'un des deux Représentants de Classe B nommé par les détenteurs de 75% des Parts Sociales de Classe B émises et les deux premiers Représentants de Classe B sont M. Stephen Salmon et M. Tim Jones, pourvu qu'en cas de vacance du poste de Représentant de Classe B pendant une période de 60 jours ou plus, les Associés de Classe A détenant 50% des Parts Sociales émises puissent nommer un Représentant de Classe B
Société	HellermannTyton Alpha S.à.r.l.
Statuts	Signifie les présents Statuts de la Société
Surplus Résiduel	Signifie le Surplus diminué du Droit de Liquidation de Classe P
Taux de Classe A-II	Signifie 3% par an
Taux de Classe P	Signifie avant le 1 ^{er} janvier 2010 15% par an et par la suite (et incluant le) le 1 ^{er} janvier 2010 0,1% par an
Transfert de Parts Sociales	Signifie un transfert d'une ou plusieurs Parts Sociales ou d'un droit direct, indirect ou fiduciaire ou d'un intérêt dans ces Parts Sociales d'une quelconque manière y compris par voie de vente, disposition, transfert, gage, hypothèque de tout genre, garantie allocation ou autrement; et Transférer, Transférant ou Transféré, Transférable doit se comprendre en conséquence
Valeur Ajustée de Classe A-II	Signifie la Valeur de Souscription de Classe A-II d'une Part Sociale de Classe A-II augmentée du montant des droits cumulatifs de distribution de telle Part Sociale de Classe A-II des années précédentes accumulés mais non encore payés (sous réserve qu'une telle augmentation aura lieu pour la première fois à la date du 15 février 2011 et ensuite à la date de chaque 15 février).
Valeur Ajustée P	Signifie la Valeur de Souscription de Classe P d'une Part Sociale de Classe P augmentée du montant des droits cumulatifs de distribution de telle Part Sociale de Classe P des années précédentes accumulés mais non encore payés (sous réserve qu'une telle augmentation aura lieu pour la première fois à la date du 14 février 2006 et ensuite à la date de chaque 14 février).
Valeur de Souscription de Classe A-II	Signifie le prix de souscription de la Classe A-II concernée au moment de la souscription étant vingt-cinq euros (€ 25) par Part Sociale de la Classe A-II
Valeur de Souscription de Classe P	Signifie le prix de souscription des Parts Sociales de Classe P concernées, étant au moment de la souscription de trente six virgule cinq cent quatre-vingt cinq euro (€ 36,585) par Part Sociale de Classe P
Vente	Signifie (a) la vente, la passation, la charge ou la disposition ou autre de Parts Sociales (ou tout intérêt y afférant) de la Société à une Personne ou un groupe (que ce sont dans un cadre d'une transaction ou de plusieurs transactions) qui a pour résultat que la Personne ou le groupe seul ou ensemble avec des Personnes Agissant de concert avec la Personne ou le groupe détiennent le droit d'exercer 50% ou plus des droits de vote aux Assemblées Générales de la Société mais dans le cadre de ces Statuts, aucun des Associés de la Société ne doit être, à la Date de Refonte (et concernant les Parts Sociales de Classe B, pour une période allant jusqu'à 90 jours (plus deux jours ouvrables) telle que déterminée par la Société), considéré comme agissant de concert les uns avec les autres; ou (b) la vente, transfert ou disposition (qui ne sont pas effectués par une filiale à 100% de la Société à une telle autre filiale ou à la Société ou de la Société à une de ses filiales à 100%) de substantiellement l'entièreté des engagements, avoirs mobiliers et immobiliers du Groupe

Art. 24. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent à la législation applicable.

L'ordre du jour ne comportant plus d'autres points, l'assemblée a été levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations, ou charges sous quelque forme que ce soit, incombent à la Société en raison de l'augmentation de capital sont estimés à EUR 7.000,-.

Le notaire soussigné, qui comprend la langue anglaise, constate que sur demande des parties, les présentes minutes sont rédigées en langue anglaise suivies de la traduction française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes:

Et après lecture de ces minutes, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte notarié.

Signé: P. SANTER – N. WIDUNG – H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 juin 2010. Relation: LA/2010/28328. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le vingt juillet de l'an deux mille dix.

Référence de publication: 2010097427/1365.

(100108574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Finance & Médiation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 69.949.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2010090992/11.

(100101525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Cosmic Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 39.134.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg à 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010090935/14.

(100101548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Rasec International, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.166.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091172/10.

(100101585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Cresford Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.549.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010090936/14.

(100101570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Desifaldi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 58.934.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010090941/14.

(100101624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Darcies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 106.143.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par le Gérant Unique en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010090948/15.

(100101603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Deep Carribean Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 37.103.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010090950/14.

(100101620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Dorado Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 86.283.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010090960/14.

(100101637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Drej Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 49.070.

—
Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2010090961/11.

(100101480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Global Energy Development S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.865.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 4 juin 2010

1. M. Tey WEI LIN a démissionné de son mandat de gérant.

2. M. Stuart Nix Christian BODDEN, administrateur de société, né à Singapour (République de Singapour), le 16 avril 1969, demeurant à 80 Raffles Place 50-01, UOB Plaza 1, Singapour 048624, (République de Singapour), a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Global Energy Development S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010091003/16.

(100101558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Haas TCM of Luxembourg 4 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 129.322.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Haas TCM of Luxembourg 4 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010091021/11.

(100101392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Nordic Financial Systems, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 96.047.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2010091118/11.

(100101495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Orlan Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 80.490.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 7 juin 2010

- La cooptation de Madame Servane PAOLONI, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Julien BELLONY, démissionnaire, est ratifiée. Le mandat de Madame Servane PAOLONI viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

- Les démissions des sociétés LOUV S. à r. l. et MADAS S. à r. l. de leurs mandats d'Administrateur sont acceptées.

- Monsieur Salim BOUREKBA, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg et Monsieur Fabio GASPERONI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, sont nommés nouveaux Administrateurs en remplacement des sociétés LOUV S. à r. l. et MADAS S. à r. l., démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 7 juin 2010.

Certifié sincère et conforme

ORLAN INVEST S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010091131/22.

(100101513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Portinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 64.963.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2010091157/11.

(100101483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Patris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.138.

Aux actionnaires de la société

Par la présente, la société Community Link S.A. vous présente sa démission en qualité d'Administrateur unique de votre société, PATRIS S.A. et ce avec effet immédiat.

Le 5 juillet 2010.
Community Link S.A
Signature

Référence de publication: 2010091152/13.

(100101459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Rasec International, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.166.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 28 juin 2010

L'assemblée générale a renouvelé le mandat suivant pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2010:

1. La société Ernst & Young, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47771; commissaire aux comptes de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 juillet 2010.

Référence de publication: 2010091171/14.

(100101584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Nordic Financial Systems, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 96.047.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un gérant*

Référence de publication: 2010091117/11.

(100101494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Routing Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 68.706.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale de la société, tenue à Luxembourg en date du 16 juin 2010, les résolutions suivantes:

- L'assemblée générale prend acte des démissions de Monsieur Jos Marie Sluys, administrateur, de Monsieur Michel Waterschoot, administrateur et de Monsieur Daniel Verougstraete, administrateur

- L'assemblée générale décide de nommer, en remplacement de Monsieur Jos Marie Sluys, Madame Stephanie Lynn Ratza, domiciliée à 647, Waterbury, Ontario, N2V 2C4, Canada, administrateur de la société pour une durée indéterminée

- L'assemblée générale décide de nommer, en remplacement de Monsieur Michel Waterschoot, Monsieur John Scott Pagan, domicilié à Falcon Court, Cambridge, Ontario N1T 1P2, Canada, administrateur de la société pour une durée indéterminée

- L'assemblée générale décide de nommer, en remplacement de Monsieur Daniel Verougstraete, Monsieur Edward James Gardner, domicilié à 40, St. Aidans Road, Londres SE22 0RN, Royaume-Uni, administrateur de la société pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091179/21.

(100101555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Sealed Air Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.341.

—
Extrait des résolutions écrites date du 15 juin 2010

Les actionnaires ont décidé:

De renommer:

- Mr. Kelsey David Henry à la fonction d'administrateur de la catégorie A
- Mr. Chapman Michael James à la fonction d'administrateur de la catégorie A
- Mr. Worth Paul à la fonction d'administrateur de la catégorie B

Avec effet aux 15 juin 2010 et pour un période indéterminé

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09.07.2010.

Référence de publication: 2010091185/16.

(100101628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Snobfood Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 129.062.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions adoptées par l'associée unique en date du 8 juillet 2010 que:

- A démissionné de sa fonction de gérant avec effet immédiat:

* Monsieur John Evrard.

- A été nommé à la fonction de gérant pour une durée indéterminée en remplacement du gérant démissionnaire:

* Monsieur Lucas Benjamin GOZLAN, administrateur de sociétés, né à Neuilly-sur-Seine (France) le 28/06/1983, demeurant au 23, rue du Docteur Calmette Appt V41, Résidence St Nicolas, F-06400 Cannes, France

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010091211/16.

(100101592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Steel Home II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 101.471.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STEEL HOME II S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010091221/11.

(100101665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Steel Home S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 66.712.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STEEL HOME S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010091222/11.

(100101659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

WPP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 212.761.323,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 68.213.

In the year two thousand and ten, on the eighth day of June, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of WPP Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 68.213 (the Company), incorporated on 21 January 1999 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 256 of 13 April 1999. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 2 December 2008 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – N° 3017 of 24 December 2008.

There appeared:

1. Capital IV LLC, a limited liability company with its principal place of business at 3rd Floor, Berger House, Berkeley Square, London, United Kingdom, owner of 10,604,998 shares having a nominal value of USD 35 each,

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2. WPP Luxembourg US Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 106.208, owner of 31,195,265 shares having a nominal value of USD 35 each,

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

3. WPP Luxembourg Holdings Three S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 106.206, owner of 16,455,914 shares of the Company having a nominal value of USD 35 each,

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

4. WPP Consulting Limited, a limited liability company existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 27, Farm Street, London, W1J 5RJ, United Kingdom, owner of 7,664,264 shares of the Company having a nominal value of USD 35 each,

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

5. WPP Luxembourg Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 85.550 (Lux Europe),

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The appearing parties referred to under items 1. to 4. above are collectively referred to hereunder as the Shareholders.

The party referred to under item 5. above intervenes to the present Meeting in order to subscribe the new share to be issued by the Company.

The powers of attorney from the parties referred to under items 1. to 5. above, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on their name and on their behalf and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for registration purposes.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Shareholders hold collectively all the 65,920,441 shares of USD 35 each in the share capital of the Company amounting to USD 2,307,215,435;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices.

2. Conversion of the currency of the share capital of the Company from USD (United States dollars) to EUR (Euro).

3. Reduction of the amount of the share capital of the Company by an amount of EUR 496,324 so as to bring it from its then converted amount of EUR 1,920,758,770 to EUR 1,920,262,446 without reimbursement to the shareholders of the Company through (a) a reduction of the nominal value of each share of the Company from EUR 29.1375291 to EUR 29.13 and (b) an allocation of the amount of EUR 496,324 (i.e. EUR 0.0075291 per share) to a new translation reserve of the Company created at this occasion.

4. Reorganisation of the share capital of the Company by (i) reclassifying the current shares of the Company as ordinary shares (the Ordinary Shares) and (ii) reducing the amount of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,722,501,123 so as to bring it from its then reduced amount of EUR 1,920,262,446 to EUR 197,761,323 without reimbursement to the shareholders of the Company through (a) a reduction of the nominal value of each Ordinary Share from EUR 29.13 to EUR 3 and (b) an allocation of the amount of EUR 1,722,501,123 (i.e. EUR 26.13 per Ordinary Share) to a distributable reserve of the Company created at this occasion.

5. Creation of a new class of preferred shares of the Company to be denominated the Preferred Shares.

6. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 15,000,000 in order to bring the share capital of the Company from its then reduced amount of EUR 197,761,323 to EUR 212,761,323, by way of the issuance of 5,000,000 new Preferred Shares of the Company having a nominal value of EUR 3 each, together with share premium.

7. Intervention and approval of WPP Luxembourg Europe S.à r.l. as a new shareholder of the Company, subscription to and payment of the share capital increase specified under item 6. above.

8. Setting-off of the Company's losses brought forward as at 31 May 2010 for an amount of EUR 2,814,582,804, with (i) the new translation reserve of the Company created under item 3. above, (ii) the distributable reserve of the Company created under item 4. above and (iii) the other distributable reserves of the Company (i.e. the share premium reserve of the Company and the existing translation reserve of the Company).

9. Subsequent amendment of article 4, article 5 and article 17 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes specified above.

10. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the above mentioned changes, and to see to any formalities in connection therewith.

11. Miscellaneous.

III. that after deliberation the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to convert the currency of the share capital of the Company from USD (United States dollars) to EUR (Euro), and to that effect to convert the share capital of the Company of USD 2,307,215,435 to EUR 1,920,758,770 by applying the exchange rate as of 4 June 2010 i.e. USD 1.2012 for EUR 1.

As a consequence of such currency conversion, the share capital of the Company is set at EUR 1,920,758,770 represented by 65,920,441 shares having a nominal value of EUR 29.1375291 each as from the passing of this second resolution.

Third resolution

The Meeting resolves to reduce the amount of the share capital of the Company by an amount of EUR 496,324 so as to bring it from its amount of EUR 1,920,758,770 (as converted pursuant to the second resolution above) to EUR 1,920,262,446 without reimbursement to the Shareholders through (a) a reduction of the nominal value of each share from EUR 29.1375291 to EUR 29.13 and (b) an allocation of the amount of EUR 496,324 (i.e. EUR 0.0075291 per share) to a new translation reserve of the Company created at this occasion.

As a consequence of such share capital reduction, the share capital of the Company is set at EUR 1,920,262,446 represented by 65,920,441 shares having a nominal value of EUR 29.13 each as from the passing of this third resolution.

Fourth resolution

The Meeting resolves to reorganise the share capital of the Company by (i) reclassifying the current shares of the Company as ordinary shares (the Ordinary Shares), and (ii) reducing the amount of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,722,501,123 so as to bring it from its amount of EUR 1,920,262,446 (as reduced pursuant to the third resolution above) to EUR 197,761,323 without reimbursement to the Shareholders through (a) a reduction of the nominal value of each Ordinary Share from EUR 29.13 to EUR 3 and (b) an allocation of the amount of EUR 1,722,501,123 (i.e. EUR 26.13 per Ordinary Share) to a distributable reserve of the Company created at this occasion.

As a consequence of such share capital reduction, of the share capital of the Company is set at EUR 197,761,323 represented by 65,920,441 Ordinary Shares having a nominal value of EUR 3 each as from the passing of this fourth resolution.

Fifth resolution

The Meeting resolves to create a new class of preferred shares of the Company to be denominated the Preferred Shares.

Sixth resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 15,000,000 in order to bring the share capital of the Company from its amount of EUR 197,761,323 (as reduced pursuant to the fourth resolution above) to EUR 212,761,323, by way of the issuance of 5,000,000 new Preferred Shares of the Company having a nominal value of EUR 3 each.

Intervention - Subscription - Payment

The Meeting resolves to (i) approve Lux Europe, as a new shareholder of the Company and (ii) record the subscription to and full payment of the above share capital increase by Lux Europe.

Lux Europe, prenamed and represented as stated above, hereby declares (i) to subscribe to all the 5,000,000 newly issued Preferred Shares of the Company having a nominal value of EUR 3 each and (ii) to fully pay them up by way of a contribution in cash consisting of a payment in an aggregate amount of EUR 700,000,000 of which EUR 15,000,000 is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and EUR 685,000,000 is to be allocated to the preferred share premium reserve of the Company created at this occasion.

The amount of EUR 700,000,000 is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the funds on the Company's bank account and the notary expressly acknowledges the availability for the Company of the funds so paid.

As a consequence of such share capital increase, the share capital of the Company is set at EUR 212,761,323 represented by 65,920,441 Ordinary Shares and 5,000,000 Preferred Shares having a nominal value of EUR 3 each as from the passing of this sixth resolution.

Seventh resolution

The Meeting resolves to set-off the Company's losses brought forward as at 31 May 2010 for an amount of 2,814,582,804, with (i) the new translation reserve of the Company created under the third resolution above amounting to EUR 496,324, (ii) the distributable reserve of the Company created under the fourth resolution above amounting to EUR 1,722,501,123 and (iii) the other distributable reserves of the Company (i.e. the share premium reserve of the Company amounting to EUR 1,038,577,435 and the existing translation reserve of the Company amounting to EUR 53,007,922).

The Meeting acknowledges that, as a result thereof, the Company shall have losses brought forward in an amount of EUR 255,743,929.

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend article 4, article 5 and article 17 of the Articles in order to reflect the above reorganisation of the share capital of the Company so that they shall henceforth read as follows:

" **Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at EUR 212,761,323, represented by 70,920,441 shares having a nominal value of EUR 3 each divided as follows:

- (a) 65,920,441 ordinary shares (the Ordinary Shares), and
- (b) 5,000,000 preferred shares (the Preferred Shares and together with the Ordinary Shares, the Shares) to which is attached a preferred share premium reserve in the aggregate amount of EUR 685,000,000 (the Preferred Share Premium Reserve), i.e. a preferred premium of EUR 137 per Preferred Share (the Preferred Premium per Preferred Share).

The Preferred Shares shall have preferred dividend and preferred liquidation rights vis-à-vis the Ordinary Shares subject to the terms and conditions described hereafter and they shall be senior to the Ordinary Shares.

Notwithstanding any provision to the contrary in the Articles, any distribution of the Preferred Share Premium Reserve (whether by way of dividend, redemption of shares, reimbursement of share capital, upon liquidation of the Company or otherwise) shall be reserved to the holder(s) of the Preferred Shares exclusively (on a pro rata basis of the number of Preferred Shares held by each of them).

The subscribed share capital may be changed at any time by a resolution of the shareholders' meeting deliberating and resolving in the manner provided for the amendments to the Articles."

" **Art. 5. Shares.** The Preferred Shares shall confer upon the holders thereof the right, in priority to the holders of the Ordinary Shares, to receive, out of the profits of the Company available for distribution, by way of dividend a fixed cumulative preferential dividend of (i) 3.375% of the nominal value per Preferred Share and (ii) 3.375% of the Preferred

Premium per Preferred Share (the Preferred Share Dividend), such payment to be made among the holders of the Preferred Shares on an equal per share basis. The holders of the Preferred Shares shall not be entitled to participate in the distribution of dividends (if any) paid in excess of the Preferred Share Dividend.

The holders of the Preferred Shares shall be entitled to receive notices of and to attend at all general meetings of the Company and shall be entitled to one vote for each Preferred Share held by them.

The holders of the Ordinary Shares shall be entitled to receive notices of and to attend at all general meetings of the Company and shall be entitled to one vote for each Ordinary Share held by them.

No dividend, whether in cash or kind, shall be paid or declared, nor shall any other distribution be made on the Ordinary Shares until any accrued Preference Share Dividend shall have been declared and paid in full.

In the event of a return of capital on liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution among the shareholders shall be applied:

- first, in repayment to the holders of the Preferred Shares (if any such shares are then outstanding) of a liquidation preference equalling the nominal value as well as any accrued but unpaid dividends on each Preferred Share (the Preferential Liquidation Right), such payment to be made on an equal per share basis among all the holders of the Preferred Shares;

- second, after a payment in full of the Preferential Liquidation Right, the holders of Ordinary Shares shall be entitled to be paid the nominal value as well as any accrued but unpaid dividends on each Ordinary Share (the Ordinary Shares Liquidation Right), such payment to be made on an equal per share basis among the holders of the Ordinary Shares;

- third, the liquidation surplus (if any) shall be distributed amongst the holders of the Ordinary Shares.

If upon any liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution among the shareholders shall be insufficient to make payment of the Preferential Liquidation Right in full to all holders of the Preferred Shares, then such assets shall be distributed among the holders of the Preferred Shares, rateably in proportion to the full amounts to which they would otherwise be respectively entitled.

If upon any liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution among the shareholders shall be insufficient to make payment of the Ordinary Shares Liquidation Right in full to all holders of the Ordinary Shares, then such assets shall be distributed among the holders of the Ordinary Shares, rateably in proportion to the full amounts to which they would otherwise be respectively entitled.

Notwithstanding any provision to the contrary in the Articles, the Preferred Shares shall be redeemable at any time by the Company at the option of the holder(s) of the Preferred Shares.

Vis-à-vis the Company, the Shares are indivisible and only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of anyone of the shareholders will not bring the Company to an end."

" **Art. 17. Appropriation of profits - Reserves.** An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The general meeting of shareholders shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends. Any distribution made pursuant to this article 17 shall be subject to article 4 and 5 of the Articles."

Ninth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above mentioned changes and empowers and authorizes any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the above mentioned, and to see to any formalities in connection therewith.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately six thousand seven hundred euro (€ 6,700.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le huit juin, par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de WPP Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.213 (la Société), constituée le 21 janvier 1999 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 256 du 13 avril 1999. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 2 décembre 2008 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations- N° 3017 du 24 décembre 2008.

Ont comparu:

1. Capital IV LLC, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 3rd Floor, Berger House, Berkeley Square, Londres, Royaume-Uni, détentrice de 10.604.998 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 35 chacune,

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. WPP Luxembourg US Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.208, détentrice de 31.195.265 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 35 chacune,

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. WPP Luxembourg Holdings Three S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.206, détentrice de 16.455.914 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 35 chacune,

4. WPP Consulting Limited, une société à responsabilité limitée existant selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 27, Farm Street, Londres W1J 5RJ, Royaume-Uni, détentrice de 7.664.264 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 35 chacune,

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

5. WPP Luxembourg Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.550 (Lux Europe),

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les parties comparantes reprises sous les points 1. à 4. ci-dessus sont collectivement désignées ci-après comme les Associés.

La partie reprise sous le point 5. ci-dessus intervient au présent acte en vue de souscrire les nouvelles parts sociales devant être émises par la Société.

Les procurations des parties reprises sous les points 1. à 5. ci-dessus, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour leur compte et en leur nom et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps avec celui-ci.

Les Associés, représentés tel que mentionné ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que les Associés détiennent collectivement toutes les 65.920.441 parts sociales de USD 35 chacune dans la capital social de la Société s'élevant à USD 2.307.215.435;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Conversion de la devise du capital social de la Société de USD (dollars des Etats-Unis d'Amérique) en EUR (Euro).

3. Réduction du capital social de la Société d'un montant de EUR 496.324 de manière à porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 1.920.758.770 à EUR 1.920.262.446, sans remboursement aux associés de la Société par voie (a) de réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 29,1375291 chacune à EUR 29,13 chacune et (b) d'attribution d'un montant de EUR 496.324 (i.e. EUR 0,0075291 par part sociale) à une nouvelle réserve de conversion de la Société créée à cette occasion.

4. Réorganisation du capital social de la Société par (i) reclassification des parts sociales actuelles de la Société en parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), et (ii) réduction du montant du capital social de la Société d'un montant de EUR 1.722.501.123 de façon à le porter de son montant actuel réduit de EUR 1.920.262.446 à EUR 197.761.323 sans remboursement aux associés de la Société par le biais (a) d'une réduction de la valeur nominale de chaque Part Sociale

Ordinaire de EUR 29.13 à EUR 3 et (b) de l'affectation du montant de EUR 1.722.501.123 (c'est-à-dire EUR 26.13 par Part Sociale Ordinaire) à un compte de réserve distribuable de la Société créée à cette occasion.

5. Création d'une nouvelle classe de parts sociales privilégiées de la Société devant être désignées comme les Parts Sociales Privilégiées.

6. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 15.000.000 de façon à porter le capital social de la Société de son montant alors réduit de EUR 197.761.323 à EUR 212.761.323 par voie d'émission de 5.000.000 nouvelles Parts Sociales Privilégiées de la Société ayant une valeur nominale de EUR 3 chacune, ensemble avec prime d'émission.

7. Intervention et approbation de WPP Luxembourg Europe S.à r.l. en tant que nouvel associé de la Société, souscription et libération intégrale de l'augmentation de capital social mentionnée sous le point 6. ci-dessus.

8. Compensation des pertes reportées de la Société au 31 mai 2010 pour un montant de EUR 2.814.582.804, avec (i) la nouvelle réserve de conversion de la Société créée sous le point 3. ci-dessus, (ii) la nouvelle réserve distribuable de la Société créée sous le point 4. ci-dessus et (iii) les autres réserves distribuables de la Société (i.e. la réserve de prime d'émission de la Société et la réserve de conversion existante de la Société).

9. Modification consécutive des articles 4, 5 et 17 des statuts de la Société afin d'y refléter les modifications mentionnées ci-dessus.

10. Modification du registre des parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des modifications mentionnées ci-dessus, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

11. Divers.

III. qu'après délibération l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés se considèrent comme dûment convoqués et déclarent avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Seconde résolution

L'Assemblée décide de convertir la devise du capital social de la Société de USD (dollars des Etats-Unis d'Amérique) en EUR (Euro), et par conséquent de convertir le capital social de la Société de USD 2.307.215.435 en EUR 1.920.758.770 en appliquant le taux de change du 4 juin 2010 i.e. USD 1,2012 pour EUR 1.

En conséquence de cette conversion de devise, le capital social de la Société est fixé à EUR 1.920.758.770 représenté par 65.920.441 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 29,1375291 chacune à compter de l'adoption de cette deuxième résolution.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de EUR 496.324 de manière à porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 1.920.758.770 (tel que converti en vertu de la seconde résolution ci-dessus) à EUR 1.920.262.446 sans remboursement aux Associés, par voie (a) de réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société de EUR 29,1375291 chacune à EUR 29.13 chacune et (b) attribution d'un montant de EUR 496.324 (i.e. EUR 0,0075291 par part sociale) à une nouvelle réserve de conversion de la Société créée à cette occasion.

En conséquence de cette réduction de capital, le capital social de la Société est fixé à EUR 1.920.262.446 représenté par 65.920.441 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 29,13 chacune à compter de l'adoption de cette troisième résolution.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de réorganiser le capital social de la Société en (i) reclassifiant les parts sociales actuelles de la Société en parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), et (ii) réduisant le montant du capital social de la Société d'un montant de EUR 1.722.501.123 de façon à le porter de son montant actuel de EUR 1.920.262.446 (tel que réduit conformément à la troisième résolution ci-dessus) à EUR 197.761.323 sans remboursement aux Associés par le biais (a) d'une réduction de la valeur nominale de chaque Part Sociale Ordinaire de EUR 29,13 à EUR 3 et (b) de l'affectation du montant de EUR 1.722.501.123 (c'est-à-dire EUR 26,13 par Part Sociale Ordinaire) à une réserve distribuable de la Société créée à cette occasion.

En conséquence de cette réduction de capital, le capital social de la Société est fixé à EUR 197.761.323 représenté par 65.920.441 Parts Sociales Ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 3 chacune à compter de l'adoption de cette quatrième résolution.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe de parts sociales privilégiées de la Société devant être désignées comme les Parts Sociales Privilégiées.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 15.000.000 afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 197.761.323 (tel que réduit conformément à la quatrième résolution ci-dessus) à un montant de EUR 212.761.323, par voie d'émission de 5.000.000 nouvelles Parts Sociales Privilégiées de la Société ayant une valeur nominale de EUR 3 chacune.

Intervention - Souscription - Paiement

L'Assemblée décide (i) d'approuver Lux Europe en tant que nouvel associé de la Société et (ii) d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital social ci-dessus par Lux Europe.

Lux Europe, susmentionnée et représentée tel que décrit ci-dessus, intervient et déclare par les présentes (i) souscrire toutes les 5.000.000 Parts Sociales Privilégiées de la Société nouvellement émises ayant une valeur nominale de EUR 3 chacune, et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant total de EUR 700.000.000 desquels EUR 15.000.000 sont à affecter au compte capital social de la Société et EUR 685.000.000 sont à affecter à la réserve de prime d'émission privilégiée de la Société créée à cette occasion.

Le montant de EUR 700.000.000 est immédiatement à la libre disposition de la Société, preuve de quoi a été rapportée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat de blocage confirmant la disponibilité des fonds sur le compte bancaire de la Société et le notaire reconnaît la disponibilité pour la Société des fonds ainsi payés.

En conséquence de cette augmentation de capital, le capital social de la Société est fixé à EUR 212.761.323 représenté par 65.920.441 Parts Sociales Ordinaires et 5.000.000 Parts Sociales Privilégiées ayant une valeur nominale de EUR 3 chacune à compter de l'adoption de cette sixième résolution.

Septième résolution

L'Assemblée décide de compenser les pertes reportées de la Société au 31 mai 2010 pour un montant de EUR 2.814.582.804, avec (i) la nouvelle réserve de conversion de la Société créée sous la troisième résolution ci-dessus d'un montant de EUR 496.324, (ii) la nouvelle réserve distribuable de la Société créée sous la quatrième résolution ci-dessus d'un montant de EUR 1.722.501.123 et (iii) les autres réserves distribuables de la Société (i.e. la réserve de prime d'émission de la Société d'un montant de EUR 1.038.577.435 et la réserve de conversion existante de la Société d'un montant de EUR 53.007.922).

L'Assemblée prend acte qu'en conséquence de ce qui précède, la Société a des pertes reportées d'un montant de EUR 255.743.929.

Eighth resolution

L'Assemblée décide de modifier les articles 4, 5 et 17 des Statuts afin de refléter la réorganisation du capital social de la Société de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 212.761.323 représenté par 70.920.441 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 3 chacune divisées comme suit:

- (a) 65.920.441 parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires); et
- (b) 5.000.000 parts sociales privilégiées (les Parts Sociales Privilégiées, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales) auxquelles est attachée une réserve de prime d'émission privilégiée d'un montant total de EUR 685.000.000 (la Réserve de Prime d'Emission Privilégiée), i.e. une prime d'émission privilégiée de EUR 137 par Part Sociale Privilégiée (la Prime d'Emission Privilégiée par Part Sociale Privilégiée).

Les Parts Sociales Privilégiées auront des droit aux dividendes et des droits de liquidation privilégiés par rapport aux Parts Sociales Ordinaires, selon les termes et conditions décrits ci-après et seront prioritaires par rapport aux Parts Sociales Ordinaires.

Nonobstant toute disposition contraire des Statuts, toute distribution de la Réserve de Prime d'Emission Privilégiée (que ce soit au moyen d'un dividende, du rachat de parts sociales, du remboursement de capital social, lors de la liquidation de la Société ou autrement) sera réservée exclusivement au(x) détenteur(s) de Parts Sociales Privilégiées (sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Privilégiées détenues par chacun d'eux).

Le capital souscrit pourra être modifié à tout moment moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts."

" **Art. 5. Parts sociales.** Les Parts Sociales Privilégiées donneront droit à leurs détenteurs, en priorité au paiement de dividendes aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, de recevoir du montant des bénéfices de la Société disponibles pour être distribués par voie de dividendes, un dividende fixe privilégié et cumulable de (i) 3,375% de la valeur nominale de chaque Part Sociale Privilégiée et (ii) 3,375% de la Prime d'Emission Privilégiée par Part Sociale Privilégiée (le Dividende Privilégié), ce paiement, devant être effectué entre les détenteurs de Parts Sociales Privilégiées de manière égale par part sociale. Les détenteurs de Parts Sociales Privilégiées n'auront pas le droit de participer à une distribution de dividendes (s'il en est) au-delà du Dividende Privilégié.

Les détenteurs de Parts Sociales Privilégiées auront le droit de recevoir des convocations préalables et de participer à toutes les assemblées générales des associés de la Société, et auront droit à un vote par Part Sociale Privilégiée qu'ils détiendront.

Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires auront le droit de recevoir des convocations préalables et de participer à toutes les assemblées générales des associés de la Société, et auront droit à un vote par Part Sociale Ordinaire qu'ils détiendront.

Aucun dividende, que ce soit en numéraire ou en nature, ne sera payé ou déclaré, ni aucune autre distribution ne sera effectuée sur les Parts Sociales Ordinaires avant que tout paiement de Dividende Privilégié échu ne soit déclaré et réalisé en entier.

Dans le cas où un boni de liquidation venait à être réalisé suite à la liquidation ou dissolution de la Société, les actifs de la Société disponibles pour être distribués aux associés seront répartis de la manière suivante:

- en premier lieu au paiement aux détenteurs de Parts Sociales Privilégiées (si ces Parts Sociales existent à ce moment), d'un droit de liquidation préférentiel égal à la valeur nominale ainsi qu'à tout dividende échu et non payé de chacune des Parts Sociales Privilégiées (le Droit de Liquidation Préférentiel), ce paiement devant être effectué de manière égale par part sociale entre tous les détenteurs de Parts Sociales Privilégiées;

- en second lieu et après paiement en entier du Droit de Liquidation Préférentiel, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, auront droit au paiement de la valeur nominale ainsi qu'à tout dividende échu et non payé de chacune des Parts Sociales Ordinaires (le Droit de Liquidation Ordinaire), ce paiement devant être effectué de manière égale par part sociale entre tous les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires;

- en troisième lieu, le surplus du boni de liquidation (s'il en est) sera distribué entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires.

Si suite à la dissolution ou liquidation de la Société, les actifs de la Société disponibles pour être distribués aux associés sont insuffisants pour payer le Droit de Liquidation Préférentiel en entier aux détenteurs de Parts Sociales Privilégiées, alors ces actifs seront distribués entre les détenteurs de Parts Sociales Privilégiées, en proportion du montant total auquel ils auraient respectivement droit si tel n'était le cas.

Si suite à la dissolution ou liquidation de la Société, les actifs de la Société disponibles pour être distribués aux associés sont insuffisants pour payer le Droit de Liquidation Ordinaire en entier aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, alors ces actifs seront distribués entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, en proportion du montant total auquel ils auraient respectivement droit si tel n'était le cas.

Nonobstant toute disposition contraire des Statuts, les Parts Sociales Privilégiées sont rachetables à tout moment par la Société sur demande des détenteur(s) de Parts Sociales Privilégiées.

Les Parts sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société."

" **Art. 17. Distribution des bénéfices - Réserves.** Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société. L'assemblée générale des associés a, sous réserve des dispositions légales applicables, le pouvoir de faire payer un ou plusieurs dividendes intérimaires. Toute distribution faite conformément à cet article 17 sera soumise à l'application des articles 4 et 5 des Statuts."

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société les modifications mentionnées ci-dessus, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à six mille sept cents euros (€ 6.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Arnoux, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 juin 2010. Relation: EAC/2010/6873. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010094273/450.

(100104817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Transmideast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 19.628.

Les comptes annuels au 31.03.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2010091238/13.

(100101524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

WCAS IX Debt Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 144.215.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WCAS IX Debt Partners S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010091256/11.

(100101546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

euroscript international S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 122.347.

Extract from the minutes of the ordinary general meeting of shareholders of April 20th, 2010

ITEM 6: Appointment of the auditor for the financial year 2010

The company MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg is appointed as auditor for the financial year 2010.

Deutsche Übersetzung:

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 20. April 2010

TOP 6: Bestellung des Rechnungskommissars für das Geschäftsjahr 2010

Zum Rechnungskommissar für das Geschäftsjahr 2010 wird die Firma MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg bestellt.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2010091287/19.

(100100428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

euroscript Delt Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 117.286.

—
Extract from the minutes of the ordinary general meeting of shareholders of May 10th, 2010

The company MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg is appointed as auditor for the financial year 2010.

Deutsche Übersetzung:

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 10. Mai 2010

Zum Rechnungskommissar für das Geschäftsjahr 2010 wird die Firma MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg bestellt.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2010091288/17.

(100100485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Health & Safety Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 1, rue Siggy vu Lëtzebuerg.

R.C.S. Luxembourg B 62.818.

—
Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 9. Juli 2010.

*Für die Gesellschaft**Der Notar*

Référence de publication: 2010091024/12.

(100101443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Smart Management Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 121.981.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 23 avril 2010

Par procès-verbal signé en date du 23 avril 2010, le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société du L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau au L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2010

En date du 23 avril 2010, l'Assemblée a décidé de révoquer le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Michel WILLEMAERS et de nommer en son remplacement Madame Magdalena MARTET, née le 03 février 1966 à Wroclaw (Pologne), demeurant chemin de la Falaise 1, CH-1196 Gland (Suisse), au poste d'administrateur, son mandat terminant celui de l'administrateur révoqué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

24, rue des Genêts

L-1621 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010091380/20.

(100100530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Investitori Associati II S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 52.325.

Par décision du collège des liquidateurs tenue le 28 juin 2010 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter les démissions de:

* Monsieur Pier Domenico Gallo de ses fonctions de liquidateur avec effet au 17 juin 2010

* Monsieur Roberto Giacobone de ses fonctions de liquidateur avec effet au 16 juin 2010

* Monsieur Marco Consonni de ses fonctions de liquidateur avec effet au 28 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INVESTITORI ASSOCIATI II S.A. (en liquidation)

Société Européenne de Banque

Banque Domicilataire

Signature

Référence de publication: 2010091042/17.

(100101538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

ITS BENELUX (IT Solutions Benelux) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.086.

Aux actionnaires de la société

Par la présente la société Community Link S.A. vous présente sa démission en qualité d'Administrateur unique de votre société,

ITS BENELUX (IT Solutions Benelux) S.A. et ce avec effet immédiat.

Le 5 juillet 2010.

Community Link S.A.

Signature

Référence de publication: 2010091044/14.

(100101662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Adi Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 73.877.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 29 juin 2010.

1) L'assemblée générale accepte la démission de Me Isabelle PETRICIC-WELSCHEN comme administrateur.

2) L'assemblée générale désigne comme nouvel administrateur, avec effet à la date de ce jour et dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2013: M. Joe THIELEN, juriste, né le 20 novembre 1958 à Luxembourg, domicilié à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

3) L'assemblée générale accepte la démission comme commissaire aux comptes de Madame Natalya STRASCHEVS-KAYA, épouse TUMMINELLI.

4) L'assemblée générale désigne comme nouveau commissaire aux comptes, avec effet à la date de ce jour et dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2013: la société SAINT GERANT INVESTISSEMENT S.à r.l., ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, inscrite au RCS sous le n° B 87458.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010091292/23.

(100100290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

L'Art du Bain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6579 Rosport, 3, rue des Sources.
R.C.S. Luxembourg B 116.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weber Stéphane / Fernandes Alberto
Les associés

Référence de publication: 2010091065/11.

(100101612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

N.I.C. Building Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 2-4, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 29.729.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2010091104/11.

(100101481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2010.

euroscript Luxembourg Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 26.127.

Extract from the minutes of the ordinary general meeting of shareholders of May 10th, 2010

The company MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg is appointed as auditor for the financial year 2010.

Deutsche Übersetzung:

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 10. Mai 2010

Zum Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2010 wird die Firma MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg bestellt.

Luxembourg, le 30 juin 2010.
MAZARS
Signature

Référence de publication: 2010091289/17.

(100100425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Altice IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 124.272.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 8 juin 2010

L'assemblée prend acte de la démission de:

- Maître Pierre Metzler, demeurant professionnellement au 69 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
 - Maître Georges Gudenburg, demeurant professionnellement au 69 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
 - Maître François Brouxel, demeurant professionnellement au 69 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
- de leurs fonctions d'administrateurs avec effet au 8 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091294/15.

(100099998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Adagio (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 135.926.

EXTRAIT

Le 11 mai 2010, le mandat des gérants en fonction, Chi Yang HUI, Clifford NG, Charles KAUFHOLD et Esbelta DE FREITAS, a été renouvelé pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 juin 2010.
Pour extrait conforme
Pour ADAGIO (Luxembourg) SARL
Signature

Référence de publication: 2010091291/14.

(100100402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Altice IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 124.272.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 30 juin 2010

L'assemblée décide d'étendre la durée du mandat des administrateurs suivants jusqu'à, l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2009:

- Monsieur Laurent Godineau, administrateur de sociétés, né à Cholet (France) le 17 juin 1973, demeurant professionnellement au 37 rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg,
- Monsieur Nicolas Poncelet, manager, né à Arlon (Belgique) le 16 juin 1979, demeurant professionnellement au 37 rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg,
- Monsieur Philippe Le May, directeur technique, né à Pontivy (France) le 16 septembre 1968, demeurant professionnellement au 4 Chemin de la Tuilerie, F-78240 Chambourcy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091295/18.

(100100004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Smart Asset Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 124.965.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 17 mai 2010

Par procès-verbal signé en date du 17 mai 2010, le Conseil d'administration a décidé:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Antoine CALVISI de son poste d'administrateur et de nommer en son remplacement par cooptation, Monsieur Jean-Marc LOISEAU, administrateur de sociétés, né le 18 janvier 1964 à Mont-de-Marsan (France) et demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg, 2 rue de l'Eau, en tant que nouvel administrateur de la société, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée générale statutaire de 2011.
- de prendre acte de la démission de Monsieur Jean-Michel WILLEMAERS de son poste d'administrateur et de nommer en son remplacement par cooptation, Monsieur Cédric BIART, employé privé, né le 21 juin 1972 à Anderlecht (Belgique) et demeurant B-1421 Braine l'Alleud, Belgique, 16, avenue des hêtres, en tant que nouvel administrateur de la société, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée générale statutaire de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.
24, rue des Genêts
L-1621 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2010091379/22.

(100100533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Amaris Group S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 123.867.

—
Extrait du procès verbal du conseil d'administration tenu le 1^{er} juin 2010

Il décide, à l'unanimité, de nommer, à dater de ce jour Mr François LATOMBE en qualité d'administrateur-délégué pour un mandat se terminant à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015.

Mr François LATOMBE demeure 275 Route de Saconnex d'Arve à CH-1228 Plan-les-Ouates (Suisse).

Pour acceptation du mandat

Mr François LATOMBE

FMV Consulting SA / Fiduciaire FMV Sarl

47 Boulevard Joseph II / Bvd Joseph II, 47

L-1840 LUXEMBOURG / L-1840 Luxembourg

Représentant permanent Mr M. Vansimpsen / Représentant permanent Mr M. Vansimpsen

Référence de publication: 2010091297/16.

(100100252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

B.I.N. Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 115.654.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2010

- Le mandat de Mme. Rachel Aguirre, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, comme administrateur de la société est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Rachel Aguirre prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2010091300/15.

(100100019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Latvian Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 117.384.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 29 juin 2010

1) L'assemblée générale accepte la démission de Me Philippe STROESSER comme administrateur.

2) L'assemblée générale désigne comme nouvel administrateur, avec effet à la date de ce jour et dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2016: M. Joe THIELEN, juriste, né le 20 novembre 1958 à Luxembourg, domicilié à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

3) L'assemblée générale accepte la démission comme commissaire aux comptes de Madame Natalya STRASCHEVS-KAYA, épouse TUMMINELLI.

4) L'assemblée générale désigne comme nouveau commissaire aux comptes, avec effet à la date de ce jour et dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2016: la société SAINT GERANT INVESTISSEMENT S.à r.l., ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, inscrite au RCS sous le n° B 87458.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010091363/23.

(100100282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Biomass Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.850.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 122.573.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 2010

- Le mandat de Mme. Rachel Aguirre, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, comme gérant de la société est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Rachel Aguirre prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Pour le conseil de gérance

Signatures

Référence de publication: 2010091301/16.

(100100017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Caulkett (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 131.174.

—
EXTRAIT

Le 11 mai 2010, le mandat des gérants en fonctions, Clifford NG, Chi Yang HUI, Emmanuel REVEILLAUD et Charles OSSOLA, a été renouvelé pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010091311/13.

(100100385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

SIG Ingénierie S.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R.C.S. Luxembourg B 7.463.

—
Au cours de l'assemblée générale ordinaire de SIG INGENIERIE SA. LUXEMBOURG du 08 juin 2010, il a été décidé de:

- Le renouvellement pour une durée de un an du mandat du Président du Conseil d'Administration de:

* Monsieur Marcel SAUBER.

- Le renouvellement pour une durée de un an du mandat d'Administrateur de:

* Monsieur Jean-Pierre SINNER,

* Monsieur Guy HANSEN,

* Monsieur Andreia POLTERA,

* Monsieur Valentin KANCHEV,

* Monsieur Thierry MOREAU,

* Monsieur Laurent NILLES,

* Monsieur Bruno THUNUS.

Junglinster, le 08 juin 2010.

SIG INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG

Marcel SAUBER

Président

Référence de publication: 2010091381/23.

(100100280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Mercurius Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 79.855.

Par décision du Conseil d'administration du 11 juin 2010, LANNAGE S.A, R.C.S. Luxembourg B-63130, 283, route d'Arlon, L - 1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MERCURIUS FINANCE S.A., société anonyme: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L - 1145 Luxembourg, et VALON S.A, R.C.S. Luxembourg B-63143, 283, route d'Arlon, L -1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MERCURIUS FINANCE S.A, société anonyme: Monsieur Guy KETTMANN, 180, rue des Aubépines, L - 1145 Luxembourg et KOFFOUR S.A., R.C.S. Luxembourg B-86086, 283, route d'Arlon, L - 1150 Luxembourg a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MERCURIUS FINANCE S.A., société anonyme: Monsieur Guy BAUMANN, 180, rue des Aubépines, L - 1145 Luxembourg

Luxembourg, le 08 JUIL. 2010.

Pour MERCURIUS FINANCE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner

Référence de publication: 2010092373/23.

(100101826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Quarry S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 20.388.

RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans l'acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par son ministère pour compte de la société anonyme "QUARRY S.A.", établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 20388, en date du 9 juin 2010, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 juin 2010, relation: LAC/2010/26301, déposé en date du 1^{er} juillet 2010 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence L100094618, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle:

IL Y LIEU DE LIRE:

"Quatrième résolution

L'assemblée constate qu'à l'heure actuelle la Société n'a plus qu'un actionnaire unique et que par conséquent il y a lieu de supprimer le 2^{ème} alinéa de l'article 16 des statuts."

AU LIEU DE:

"Quatrième résolution

L'assemblée constate qu'à l'heure actuelle la Société n'a plus qu'un actionnaire unique."

Le notaire soussigné requiert la mention de cette rectification partout où cela s'avère-nécessaire.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 02 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29162. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): Carole FRISING.

Luxembourg, le 2 juillet 2010.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010092384/29.

(100101975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.